Sommaire

Introduction 4

Méthodologie 7

I) Méthode d'élaboration du portrait de territoire 8

1) L'évaluation de la démarche 2012/2016 8
2) Portrait de territoire 9
   a) Diagnostic sociospacial 9
   b) Etude sociologique 9
   c) La détermination concertée de la démarche 2017/2020 10

Portrait de Territoire 11

II) Diagnostic socio-spatial de CAP Sud (2012-2015) 12

1) Poitiers Sud : Etat des lieux géographique et démographique des habitants 12
   a) Etat des lieux démographique et social du territoire 13
   b) Les professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) des 15 à 64 ans par IRIS 15
   c) Une disparité du type d'activité et du niveau de diplôme entre les IRIS 16
   d) Analyse du territoire à une échelle plus fine : Le carroyage 17
2) Etat des lieux démographique et social des adhérents de CAP Sud 19
   a) Des adhérents en constante augmentation 19
   b) Une concentration géographique importante 19
   c) Pyramide des âges des adhérents à CAP Sud 20
   d) Répartition des adhérents de CAP Sud en fonction de leurs revenus. 21

III) Etat des lieux démographique et social des adhérents de CAP Sud en fonction de leurs activités 23

1) Evolution des activités 23
2) Des activités influencées par l'origine géographique ? 24
3) Des activités influencées par le niveau de richesse ? 24

IV) Conclusion 26

V) Diagnostic social 27

1) Rapport statistiques des préoccupations des habitants du quartier 28
2) L'enquête 29
   a) Les enquêté(es) 29
   b) Les déclarations / Les résultats 30
   c) Enquête de satisfaction 30
   d) Analyse des données 31

Evaluation 35

VI) Evaluation du projet social de territoire 2013 2016 36

1) Les changements intervenus sur le territoire 36
2) Des changements dans l'organisation des activités 37
3) Les changements intervenus dans l'organisation interne 38
4) L'Evaluation des thématiques du projet social de territoire 40
   a) Santé 40
   b) Culture 41
   c) Coéducation 41
   d) Sport 42
   e) Insertion 42
   f) Accès aux loisirs 43
   g) Parentalité 43

Organisation interne 45

VII) Une organisation au service du projet de CAP Sud 46

1) La qualification des acteurs 47
2) L'accueil : une nouvelle approche 47
3) L'animation Famille : la prise en compte des nouveaux publics 48

VIII) Fiches de poste Animateur/trice en charge de l'action sociale et familiale 49

IX) Organigramme de CAP Sud 60

Projet 2017 – 2020 61

X) Le Projet de CAP Sud 62

1) Objet statutaire de CAP Sud 62
2) Les valeurs portées par CAP Sud 62
3) La gouvernance associative 63
4) Thématiques transversales du projet de CAP Sud 64
5) Priorités pour les quatre prochaines années 64
6) Les actions mises en place par CAP Sud 66
   a) Les services à la Population 66
   b) Les Projets et initiatives 68
   c) Citoyenneté 71

Le Centre d'Animation de Poitiers Sud se situe au cœur du quartier de Bellejouanne, rue de la jeunesse, à proximité des écoles, des équipements de quartier, des commerces et des lieux de loisirs et de sports.

Rayonnant sur un territoire allant de l'avenue de la Libération jusqu'à l'entrée de Poitiers Sud, la maison de quartier ouvre ses portes aux habitants de Bellejouanne, de Pierre Loti, de Chilvert, de l'avenue de la Libération mais aussi aux habitants extérieurs à l'Iris. Ainsi, CAP Sud compte aujourd'hui 1007 adhérents, soit 537 familles, dont 614 adultes et 463 enfants. En comparatif à l'année écoulée, le chiffre des adhésions a augmenté de 8.50 %, soit 42 familles en plus. Ces augmentations s'expliquent par l'arrivée de nouvelles familles dans le quartier mais aussi par la portée des activités de CAP Sud qui touchent des personnes au-delà de son territoire.

Dans cet environnement sociogéographique, la maison de quartier œuvre en fonction d'objectifs opérationnels et cohérents avec ses valeurs que sont :

- le vivre ensemble qui valorise l'acceptation des différences,
- la mixité comme facteur de lien social, de dialogue et d'échanges,
- le soutien des initiatives et le développement de la participation des habitants aux projets mis en place,
- l'accueil des populations les plus fragiles.

L'encouragement des habitants à participer aux projets de l'association se veut le plus large possible. De ce fait, l'organisation et le fonctionnement intègrent un nombre important de bénévoles que l'on retrouve aussi bien dans la gouvernance de l'association que dans les activités proposées.

De plus, le modèle de l'association souligne sa volonté d'être gouvernée par un collège d'habitants le plus représentatif de la population. Pour cette raison, l'association a défini dans ses statuts une non-limitation du nombre d'administrateurs. Pour garder une continuité dans ses actions, les durées des mandats du Président, du secrétaire et du trésorier ont été portées à 5 ans.
Enfin, parce que ce modèle de gouvernance se veut participatif et proche des actions menées, il a été mis en place, au-delà de la régularité des réunions du Conseil d'Administration et du bureau, des commissions permanentes et spécifiques qui viennent en complément des instances associatives.
D'un côté, les commissions permanentes portent sur ce qui est interne à l'association à savoir les questions de Ressources Humaines et le suivi budgétaire. D'un autre côté, les commissions spécifiques permettent aux administrateurs volontaires de travailler sur des sujets en lien avec les professionnels de l'association mais aussi avec les institutions qui participent et financent les projets. Ces commissions ont pour vocations d'informer et d'éclairer le Conseil d'Administration notamment lorsqu'il doit prendre des décisions.

Ainsi au regard de notre environnement et de notre organisation, le projet social de territoire de CAP Sud a été élaboré, de manière partagée entre administrateurs, habitants, adhérents, professionnels et partenaires. Le comité de pilotage mis en place pour assurer la coordination permet de faire le diagnostic suivant sur lequel nous nous appuyons pour fixer les axes de notre projet social.

Nous faisons le choix de présenter notre travail en six parties.
Dans une première partie, nous présentons la Méthode d'élaboration du portrait de territoire et les trois phases suivies dans le cadre de ce portrait (page 8 à 10).
La seconde partie du document est dédiée au diagnostic socio-spatial de CAP Sud au titre de la période 2012-2015. Ce diagnostic permet de faire un focus sur la population du quartier en fonction de différents critères comme par exemple le sexe, l'âge, la catégorie professionnelle et le quotient familial (page 12 à 21).
Nous consacrons une troisième partie à l'Etat des lieux démographique et social des adhérents de CAP Sud en fonction de leurs activités. Cet état des lieux permet de constater l'évolution des activités et d'interroger les raisons de cette évolution (page 23 à 31).
Dans une quatrième partie, nous présentons les résultats de l'évaluation du projet social de territoire menée sur la période 2013-2016. Le diagnostic nous permet de faire ressortir les changements intervenus sur le territoire au cours de cette période, les changements intervenus dans l'organisation interne et l'évaluation des thématiques du projet social de territoire en terme de santé, de culture, de coéducation, d'insertion, d'accès aux loisirs et de parentalité (page 36 à 43).
La cinquième partie du document est dédiée à la présentation de l'organisation de CAP Sud en cohérence avec son activité et son projet à venir (page 45 à 60).
Enfin dans une sixième et dernière partie, nous présentons au regard de notre territoire, de notre organisation et nos compétences le Projet de CAP Sud pour les quatre années à venir (page 61 à 71).
En vous souhaitant une bonne lecture.

Méthodologie

I) Méthode d'élaboration du portrait de territoire

Le processus d'élaboration du projet social de territoire 2017/2021 aura été un long travail d'enquête, d'interrogation, de construction partagé.

Il s'est étalé sur une durée de deux ans, de février 2015 à novembre 2016.

C'est une alternance de rencontres entre petits groupes de 5 à 6 personnes aux assemblées de 30 à 85 personnes qui a abouti à ce travail. Il est le produit d'une écriture collective qui a associé, sur la plupart des temps l'ensemble des parties prenantes de CAP Sud.

Des habitants, et plus particulièrement des résidents des IRIS Chilvert, Bellejouanne et Prés Mignons qui ont répondu aux deux enquêtes.

Les partenaires opérationnels et institutionnels de CAP Sud :

- Education Nationale : les équipes enseignantes des écoles M Pagnol et E Pérochon
- Université de Poitiers : Facultés de Géographie et Sociologie
- Conseil Départemental de la Vienne : Travailleurs sociaux de l'antenne de Bellejouanne
- Ville de Poitiers : Directions de la solidarité, de l'éducation et de l'égalité des chances, de la jeunesse et maisons de quartier, culture, La Médiathèque Médiasud, le CCAS
- Mission Locale d'Insertion
- La CAF de la Vienne : Service action sociale
- Les associations partenaires :
  les Restos du cœur, Insersud, l'Equipe de prévention de l'ADSEA, l'Auberge de Jeunesse, les Associations de Parents d'Elèves des Ecoles M. Pagnol et E. Pérochon.

Les trois phases de l'élaboration du Projet Social de territoire.

1- L'évaluation de la démarche 2012/2016

La méthode choisie a été élaborée par une commission du Conseil d'administration, validée par celui-ci le 08 décembre 2014.

8 réunions durant le 1er semestre 2015 portant sur les thèmes suivants : Familles et parentalité, action culturelle, accès aux loisirs, insertion, sport, santé, éducation.

Elles ont associé des adhérents, des habitants, des partenaires, des administrateurs, des salariés.

Cette phase a permis de mettre en avant la démarche de CAP Sud, ses points forts, les faiblesses, les contraintes et opportunités qui s'offraient à CAP Sud et au territoire.

La commission a produit le texte final le 3 juin 2015, texte validé par le Conseil d'Administration du 14 septembre 2015.

2- Portrait de territoire

a. Diagnostic sociospacial

Afin d'étudier les changements intervenus sur le territoire, ainsi que les perspectives qui s'ouvraient sur le quartier, le Conseil d'administration du 07 décembre 2015 a créé une commission mixte composée d'administrateurs (5) et de 3 salariés pour suivre l'élaboration du portrait de territoire.

La commission a recherché l'appui, l'aide et les conseils de l'Université de Poitiers, et a confié à deux étudiants de géographie la mission d'établir une cartographie sociospaciale des habitants, des changements intervenus dans la composition de la population et une cartographie fine des adhérents, de leur localisation en fonction des activités exercées au sein de la maison de quartier.

Ce travail s'est déroulé de février à mars 2016 et a été présenté en Conseil d'Administration en avril 2016. Le diagnostic complet fait l'objet d'une annexe au présent document.

b. Etude sociologique

Après avoir construit une connaissance plus fine des habitants du quartier et de leur maison de quartier, il est apparu nécessaire aux membres de la commission de rencontrer les habitants du quartier afin de connaître les pratiques de la population.

Le choix méthodologique de cette recherche a été de mener un travail d'enquête en deux temps : le premier consacré à connaître les sujets de préoccupations des habitants en fonction de leurs lieux de résidence, de vérifier si celui-ci avait un impact sur les inquiétudes/préoccupations, le second temps serait consacré à enquêter sur les pratiques afin de mettre en évidence des déterminants sociaux justifiant de telle ou telle pratique.

Pour mener à bien ce travail, la commission a choisi une nouvelle fois de s'appuyer sur l'Université de Poitiers et a confié à deux étudiantes de sociologie la charge de mener l'enquête, de construire les questionnaires et de former une équipe d'enquêteurs.

Cette phase s'est déroulée de mai à septembre 2016. La commission s'est réunie 5 fois pour orienter le travail, co construire l'enquête et analyser les résultats. Ceux–ci ont été présentés le 8 octobre 2016 en assemblée plénière du projet social de territoire.

Au total, plus de 500 habitants auront été questionnés et 18 enquêteurs différents auront participé à ce travail. Le rapport des deux étudiantes fait l'objet d'une annexe au présent document.

c. La détermination concertée de la démarche 2017/2020

Un moment essentiel : la réunion plénière du 8 octobre 2016. Plus de 85 personnes ont participé à ce moment de travail qui a permis de :

- Réaliser une présentation des enquêtes sociospaciale et sociologique.
- Construire collectivement les axes du prochain projet de CAP Sud

Des réunions thématiques : un cycle de rencontres a permis la détermination de 4 axes de travail et de douze objectifs prioritaires pour l'action de CAP Sud.

L'ensemble de ces choix a été validé par le Conseil d'Administration et présenté en commission partenariale le 16 novembre 2016.

Au total de décembre 2014 à novembre 2016 ce fut plus de 22 réunions de concertations, 7 réunions des instances de l'association, une réunion plénière, 500 personnes enquêtées, plus de 100 personnes différentes qui ont participé à l'une des rencontres.

Soit près de 700 heures de création d'intelligence collective.

Portrait de Territoire

II) Diagnostic socio-spatial de CAP Sud (2012-2015)

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un micro-projet du Diplôme Universitaire «Système d'Information Géographique et Méthode de l'Analyse Géographique » de l'Université de Poitiers et répond à notre commande. En effet, pour l'élaboration de la phase de diagnostic du contrat de projet, la maison de quartier a besoin de mieux connaitre la population (adhérente au centre ou non) du territoire dans lequel le centre s'inscrit.

Dans une première partie, un diagnostic socio-spatial de la population des IRIS avoisinant CAP Sud (structure, évolution, activité, niveau de diplôme). Cette partie s'appuiera sur les données de l'INSEE de 2012 qui sont les plus récentes à ce jour. Dans un second temps, nous proposerons un diagnostic sur la population adhérente au centre (nombre, localisation) à partir des données extraites du logiciel gérant les adhésions au centre. Enfin, une troisième partie insistera plus particulièrement sur les pratiques de la maison de quartier.

Carte 1 : Localisation de CAP Sud et IRIS de l'étude

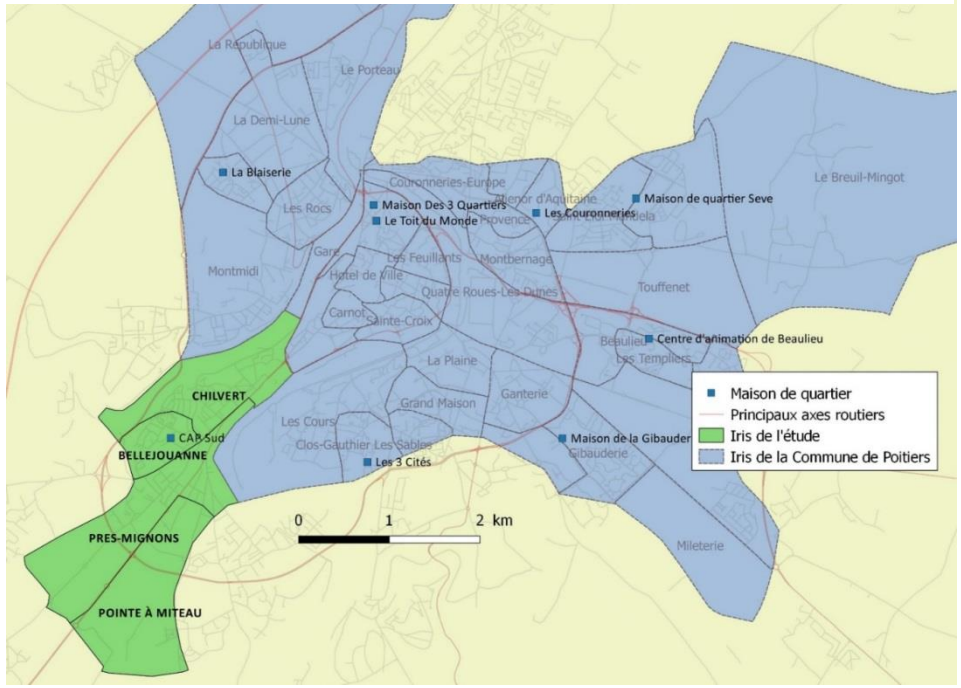

1- Poitiers Sud : Etat des lieux géographique et démographique des habitants

Historiquement, les quartiers de Bellejouanne et des Prés Mignons ont un passé rural, mais la périurbanisation en fait aujourd'hui des zones urbaines. Bellejouanne, où est situé CAP Sud, a connu récemment des opérations de rénovations urbaines.

a. Etat des lieux démographique et social du territoire

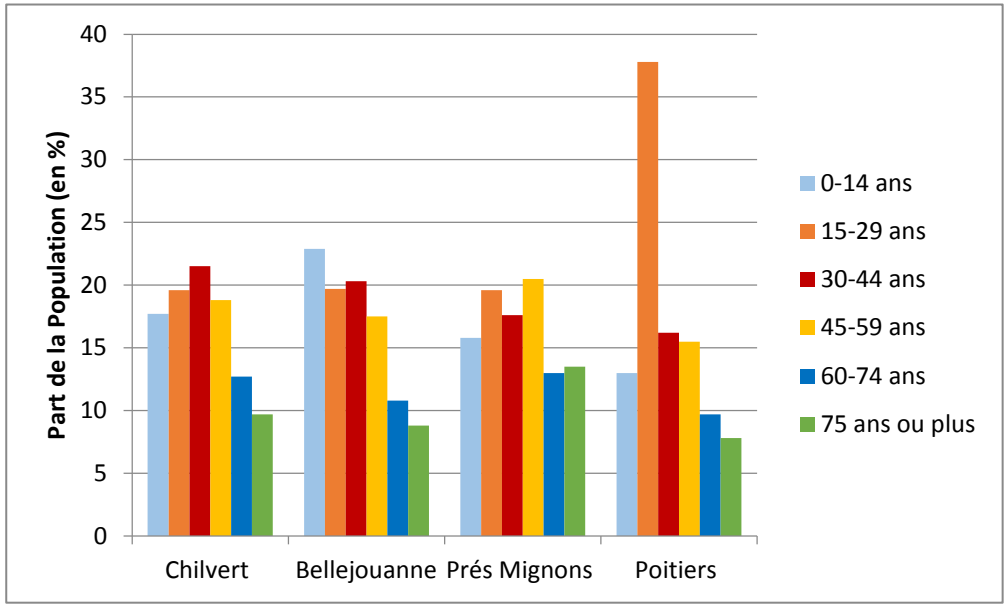

Figure 1 : Population par tranche d'âges en 2007 selon les IRIS (Source : INSEE 2012)

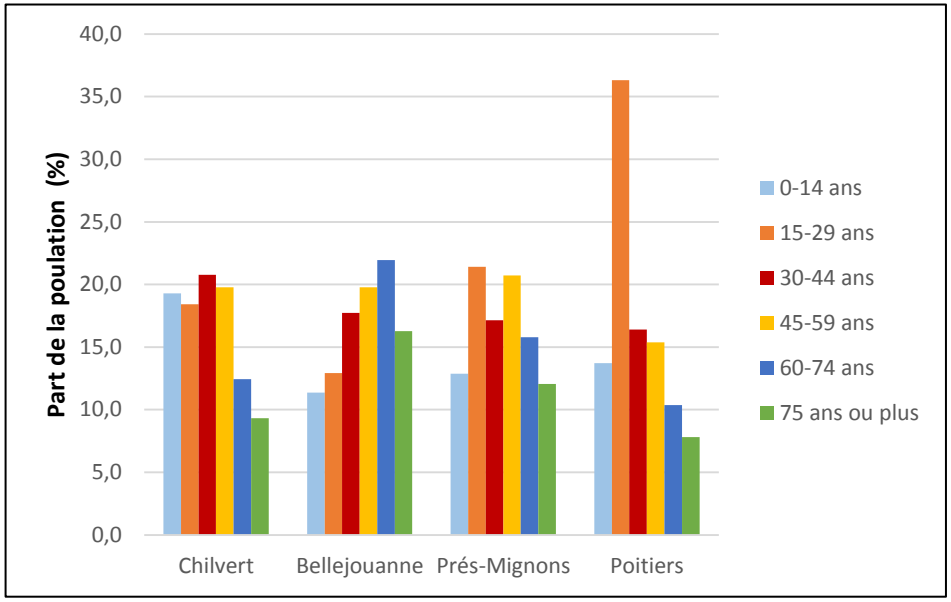

Figure 2 : Population par tranche d'âges en 2012 selon les IRIS (Source : INSEE 2012)

Le graphique ci-dessus nous montre que **Bellejouanne a une majorité de population âgée** (forte part de 60-74 ans) comparée aux autres IRIS. A **Chilvert,** on remarque qu'il y a **peu de personnes âgées et une forte part des 30-59 ans**. Sur l'IRIS de **Prés Mignons**, la **tranche des 15-29 ans** (jeunes couples installés dans les quartiers pavillonnaires) **est la plus importante**. Enfin, sur les 3 IRIS, la tranche des 15-29 ans est fortement moins représentée que sur l'ensemble de la commune de Poitiers (35% de 15-29 ans).

En terme d'évolution, Chilvert est l'unique IRIS gagnant de la population (hausse de 1,2 % entre 2007 et 2012). Près-Mignons et Bellejouanne ont perdu des habitants. On remarque notamment **la forte baisse de la population sur le quartier de Bellejouanne** qui a perdu 546 habitants soit une baisse de 30 %. Ceci s'expliquerait par le programme de rénovation urbaine qu'a connu ce quartier ces dernières années. Au regard des tranches d'âges, celles qui ont progressé à Chilvert sont celles des 0-14 ans et des 45-59 ans. A **Bellejouanne**, on remarque une forte baisse des tranches d'âges les plus jeunes tandis que les **plus de 60 ans ont beaucoup progressé depuis 2007**. Ceci conforte le caractère vieillissant de la population. Enfin, l'Iris « Près-Mignons » conserve une forte représentation des 15-29 ans et 45-59 ans. On observe cependant une forte baisse des 0-14 ans et une progression des 60-74 ans.

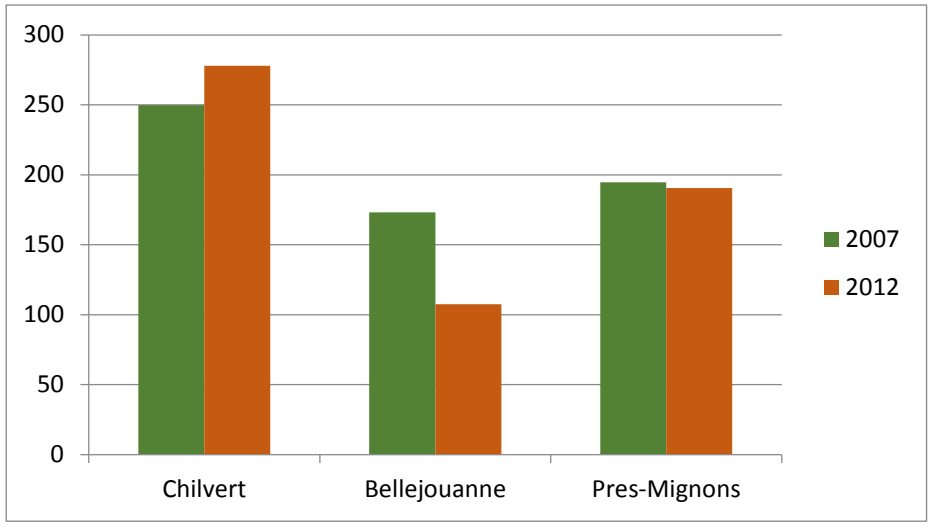

Nombre de ménages dont la famille principale est formée d'un couple avec enfant(s)

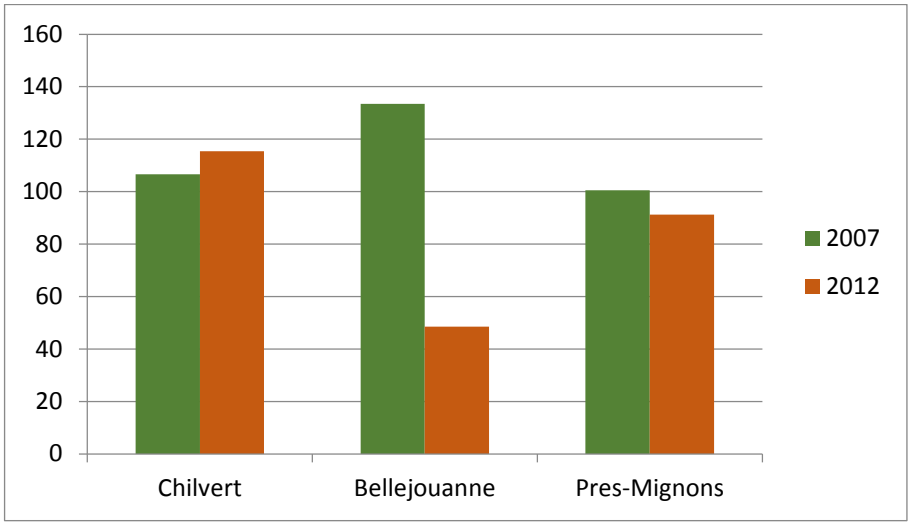

Nombre de ménages dont la famille principale est une famille monoparentale

Nous pouvons constater entre 2007 et 2012 une baisse du nombre de couples avec enfants sur Poitiers Sud notamment sur Bellejouanne (de 173 à 107) ainsi qu'une baisse significative de familles monoparentales. Une légère hausse est à noter à Chilvert pour les couples avec enfants ainsi que les familles monoparentales alors que les couples avec enfants et les familles monoparentales baissent légèrement aux Prés Mignons

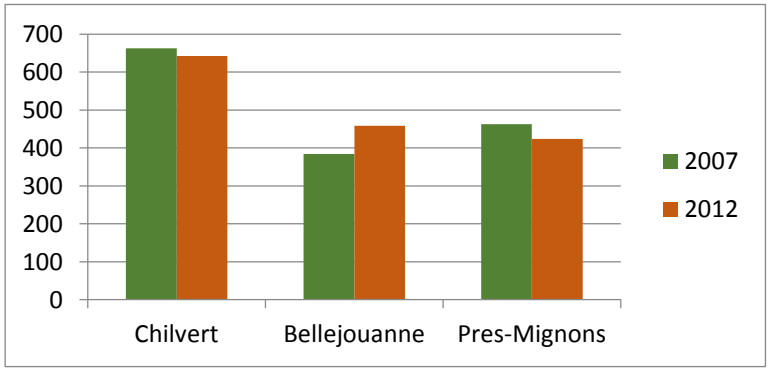

Figure 2 : Nombre de ménages d'une personne

Le nombre de personnes vivant seules est en augmentation sur Bellejouanne et en baisse sur les deux autres secteurs. Cette situation est en lien avec le vieillissement de la population de l'IRIS Bellejouanne.

b. Les Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) des 15 à 64 ans par IRIS

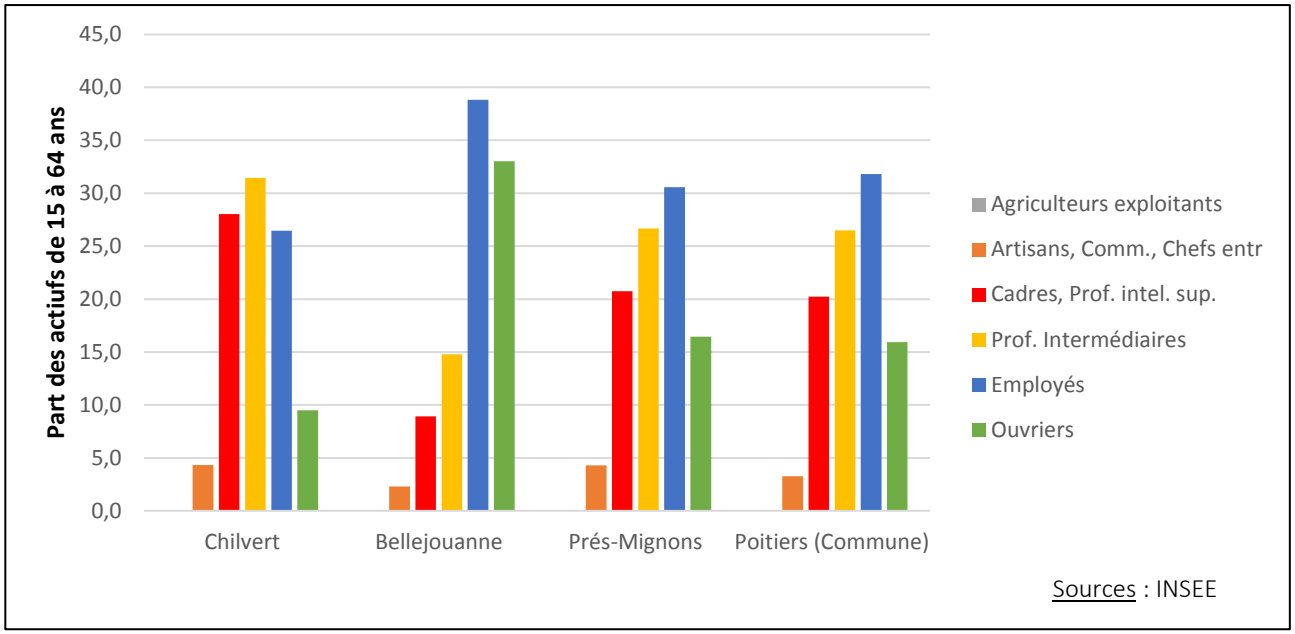

Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle (Source : INSEE 2012)

Le graphique ci-dessus nous montre que **Chilvert** semble être l'IRIS accueillant le plus de **populations « aisées ».** En effet, on y trouve une **forte part des cadres et des professions intermédiaires et une faible part des ouvriers** comparativement aux autres IRIS. A **Bellejouanne**, la population fait **majoritairement partie de la PCS des ouvriers et des employés**. Enfin, l'Iris « **Prés Mignons » connait un certain équilibre entre PCS avec une forte part d'employés**. Cet IRIS semble suivre la moyenne de la commune de Poitiers.

Concernant l'évolution, nous pouvons noter que le quartier de **Chilvert** s'embourgeoise. En effet, les PCS qui ont le **plus progressé depuis 2007 sont celles des artisans, commerçants, chefs d'entreprises et des cadres**. Elles connaissent respectivement une hausse de 25,7 % et de 25,3 %. Ces PCS ont progressé au profit des ouvriers et des employés (baisse de 9,5 %).

A **Bellejouanne, les PCS qui ont progressé sont également celles des artisans, commerçants et des cadres**. Le nombre de professions intermédiaires, d'employés et d'ouvriers a également baissé même si la part de ces PCS reste majoritaire.

Aux **Prés-Mignons, les PCS en progression sont celles des ouvriers (hausse de 36 %), des employés et des professions intermédiaires**.

c. Une disparité du type d'activité et du niveau de diplôme entre les IRIS

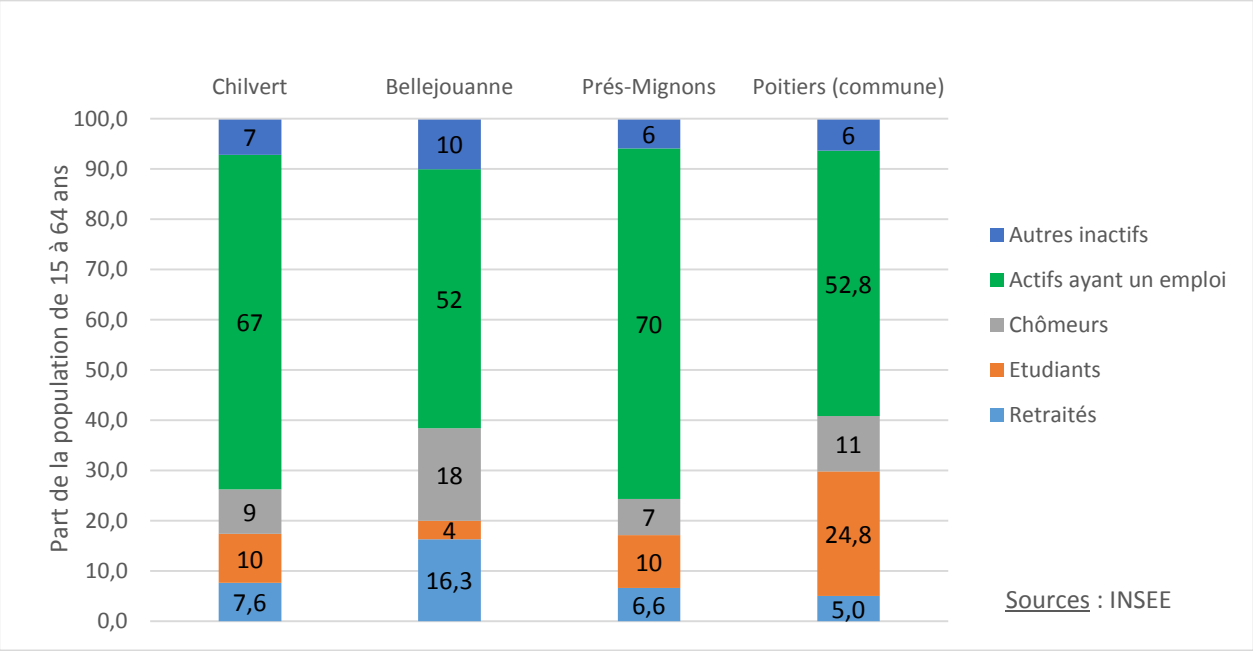

Figure 3 : Population de 15 à 64 par type d'activité (Source : INSEE 2012)

Le graphique ci-contre nous montre quelques disparités entre IRIS en terme d'activité de la population. A **Chilvert**, on note une **forte part des actifs ayant un emploi** (67 **%). Bellejouanne** est l'IRIS qui **connait la plus forte part de chômeurs (18 %) et de retraités** (16,3 %). Enfin, l'Iris « **Près-Mignons »** a une **forte part d'actifs ayant un emploi** (supérieure aux 2 autres IRIS) et 10 % d'étudiants. **Comparativement à Poitiers, pour les 3 IRIS, la part des retraités reste supérieure alors que celle des étudiants est inférieure.**

Dans l'ensemble, **tous les IRIS connaissent une hausse importante du nombre de retraités et une baisse des étudiants.**

A **Chilvert, on observe une progression du nombre de chômeurs** et des autres inactifs[1]. La part des actifs ayant un emploi reste cependant toujours très majoritaire (66 %). Sur le quartier **de Bellejouanne, on note une forte baisse du nombre de chômeurs, d'actifs occupés et des autres inactifs**. Ceci s'explique par le fait que ce quartier a perdu beaucoup d'habitants (perte de 546 entre 2007 et 2012). En outre, les Prés-Mignons ont connu une baisse du nombre d'inactifs et une progression des actifs occupés.

[1] Selon l'INSEE, les « autres inactifs » incluent les hommes et femmes au foyer et personnes en incapacité de travailler.

Concernant le niveau de diplôme, **Chilvert connait une forte part des diplômés de l'enseignement supérieur court** (20,3 %) **et long** (28,4 %). **A Bellejouanne** en revanche, la **part des diplômés d'un CAP-BEP et des non diplômés (19,3 %) est majoritaire.** Enfin, l'Iris **« Prés-Mignons » semble plus ambivalent**. En effet**, une forte part de sa population est diplômée soit de l'enseignement supérieur long soit d'un CAP-BEP.**

d. Analyse du territoire à une échelle plus fine : Le carroyage

Une autre échelle plus fine que celle de l'IRIS peut aussi apporter une analyse intéressante : il s'agit du carroyage. Le carroyage est selon le site de l'INSEE « un découpage de l'espace géographique en mailles régulières de forme carrée et de taille fixe». Ce dernier a l'avantage d'apporter des informations sur la population à l'échelle d'une rue ou d'un quartier. Les cartes suivantes sont à l'échelle de mailles de 200 mètres.

Carte 3 : Nombre d'individus résidant par Maille à Poitiers Sud (Source : INSEE 2012)

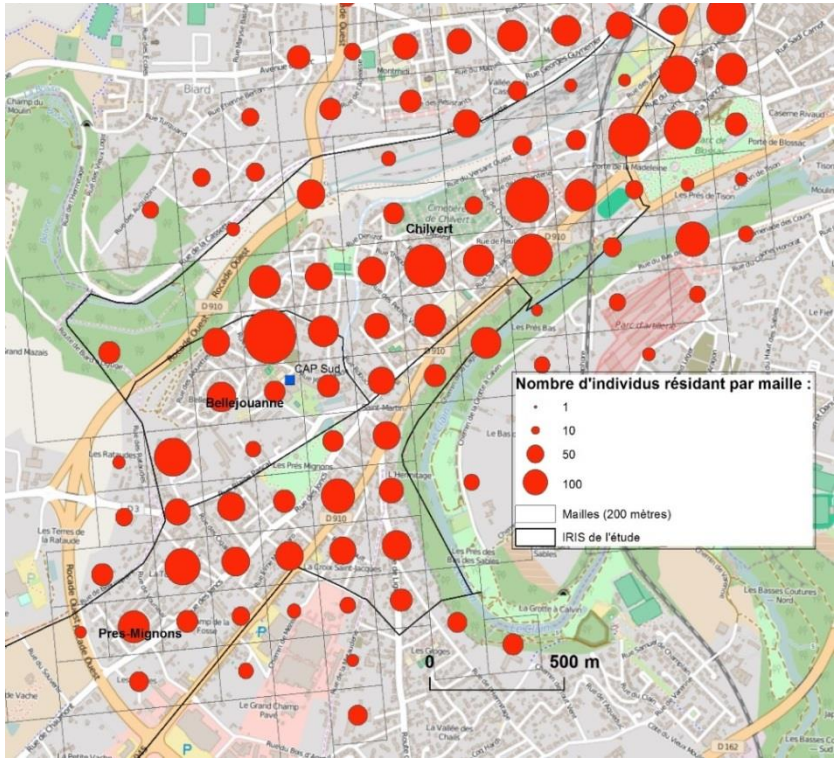

Carte 2 : Part des ménages dont le revenu fiscal par unité de consommation est en dessous du seuil de bas revenu par mail (Source : INSEE 2012)

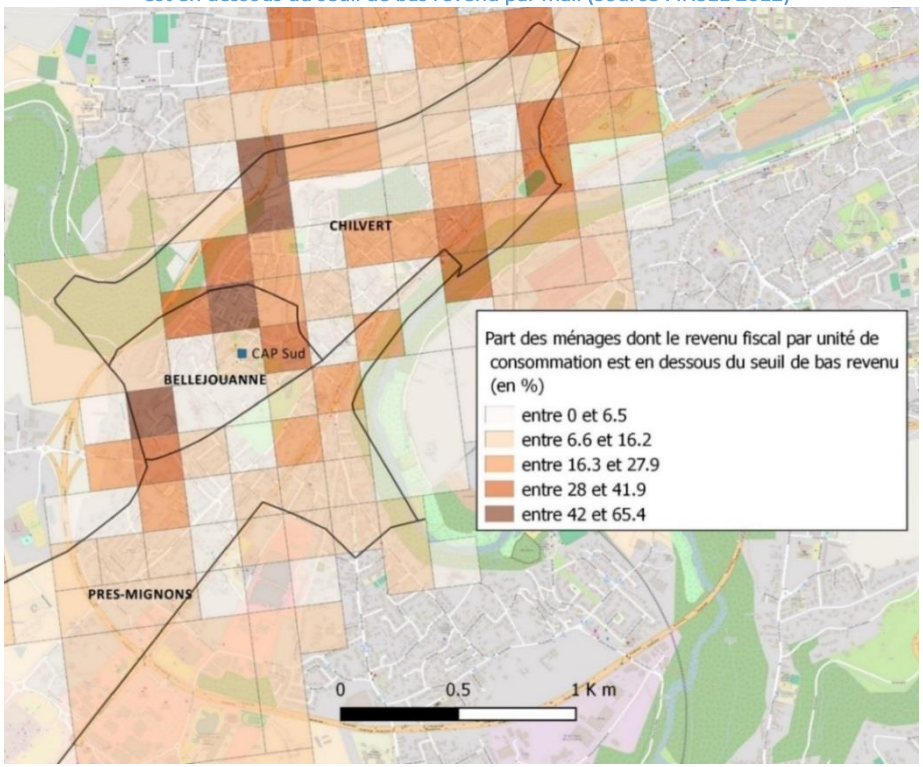

Cette première carte nous montre le nombre d'individus résidant par maille sur les 3 IRIS autour de CAP Sud. Nous pouvons constater que la répartition de la population est inégale. Certaines mailles sont en effet plus peuplées notamment au nord-ouest de l'IRIS de Bellejouanne (plus de 300 habitants). La répartition de la population sur les 2 autres IRIS est également inégale.

Cette carte nous montre la part des ménages dont le revenu fiscal par unité de consommation est en dessous du seuil de bas revenu par maille. Elle nous permet donc de connaitre **les zones où l'on trouve une forte part de ménages défavorisés.** On remarque quelques mailles où cette part est importante, **(plus de 42 %) au nord de CAP Sud à la Résidence des 7 villes** mais également **au sud-ouest de l'IRIS de Bellejouanne**. L'Iris « Prés Mignons » a peu de mailles où cette part de ménages défavorisés est élevée. Quant à Chilvert, quelques quartiers au nord-ouest et nord-est sont concernés.

TABLEAU RECAPITULATIF DES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES PAR IRIS

	BELLEJOUANNE	CHILVERT	PRES MIGNONS
POPULATION ET TRANCHE D'ÂGE	Une population âgée en majorité (forte part des 60-74 ans) Une perte de population depuis 2007 due au programme de rénovation urbaine (-546 habitants)	Population jeune en majorité (forte part des 0-14 ans, 15-29 ans et 30-44 ans).	Une majorité de 15-29 ans (jeunes couples) et de 45-59 ans.
PROFESSION ET CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE	De nombreux ouvriers et employés Une hausse de la part des artisans, commerçants depuis 2007	Forte part des cadres et des professions intellectuelles supérieures qui a beaucoup augmenté depuis 2007. IRIS avec une population aisée en voie de « gentrification »	PCS plutôt équilibrée avec une majorité d'employés Depuis 2007, une hausse de la part des employés et des ouvriers
ACTIVITE	Un faible taux d'activité comparé aux autres IRIS. Une forte part de la population retraitée (16 % en 2012) Un taux de chômage élevé (18 % en 2012) Peu d'étudiants	Un taux d'activité élevé Peu d'étudiants	Un taux d'activité élevé Peu d'étudiants
NIVEAU DE DIPLÔME	Forte part des diplômés de CAP/ BEP (23 %) et des non diplômés (19 %) Depuis 2007, forte hausse de la part des diplômés d'un CAP	Forte part des diplômés de l'enseignement supérieur (court et long) Forte progression des diplômés de l'enseignement long depuis 2007	Forte part des diplômés de l'enseignement supérieur long ainsi que des diplômés d'un CAP/BEP
INEGALITES LOCALES (BAS REVENUS)	Une majorité de la population localisée dans le quartier de la résidence des 7 villes (grand ensemble). Une part élevée de ménages défavorisés résidant près de CAP Sud autour de la Résidence des 7 villes et au sud-ouest de l'IRIS.	Une part importante de ménages défavorisés concentrée à l'ouest de l'IRIS.	Peu de disparités locales concernant les ménages en dessous du seuil de bas revenus.

2- Etat des lieux démographique et social des adhérents de CAP Sud

a. Des adhérents en constante augmentation

Depuis 2012, **le nombre d'adhérents dépasse le millier de personnes et augmente constamment**. Les 8% d'augmentation sur les deux ans correspondent à 79 nouveaux adhérents sur la période. S'il y a eu un nombre de personnes stable entre 2012-2013 et 2013-2014, **l'augmentation est surtout significative entre 2013-2014 et 2014-2015** avec 75 nouveaux adhérents.

Le nombre d'adhésions familiales a augmenté de 12 % entre 2012-2013 et 2014-2015. 47 nouvelles familles se sont inscrites à CAP Sud. Le nombre de personnes n'ayant pas augmenté dans les mêmes proportions, **chaque famille adhérente a un peu moins de membres d'année en année.** Il y avait en moyenne 2,1 adhérents par famille en 2014-2015.

b. Une concentration géographique importante

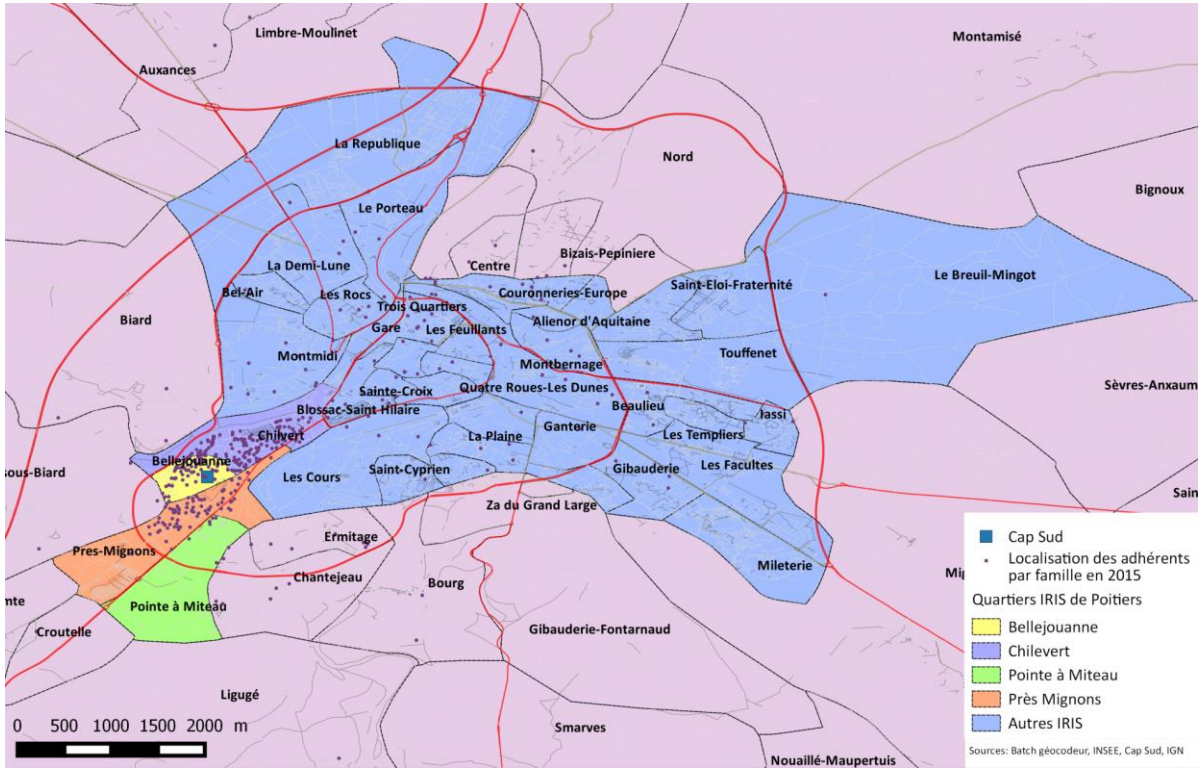

Carte 4 : Localisation des adhérents 2014/2015 à Cap Sud sur la commune de Poitiers

Trois quarts des adhérents se concentrent logiquement sur les quartiers de Poitiers Sud, Bellejouanne, Chilvert, les Prés Mignons et Pointe à Miteau. 73,2 % des adhérents en 2012-2013, 68,33 % en 2013-2014 et **74,6 %** en 2014-2015 sont issus de ces IRIS.

En dehors des quartiers autour de CAP Sud, une centaine d'adhérents sont répartis sur la commune, surtout sur les secteurs du centre-ville et des faubourgs résidentiels. Selon les années, 70 à 90 adhérents sont originaires du Grand Poitiers. Certains d'entre eux, originaires de Biard, Vouneuil, et de Saint Benoit (IRIS Chantejeau, Ermitage, et Bourg). Moins de 50 personnes adhérentes résident hors du Grand Poitiers. En dehors de deux ou trois exceptions, tous viennent de communes situées à une dizaine de kilomètres de Poitiers telles que Smarves, Quinçay ou Saint Julien L'Ars.

En 2014-2015, **31% des adhérents étaient originaires de Chilvert**. C'est une part de plus en plus importante depuis l'année 2012-2013. La **part des habitants de Bellejouanne est passée de 27 à 26 %** des adhérents entre 2012-2013 et 2014-2015, avec une légère baisse en 2013-2014 (Année du programme de démolition des immeubles). Et **19 % des adhérents sont originaires des Prés Mignons**, cette part ayant augmenté de 2 points entre 2013-2014 et 2014-2015.

Il y a très peu d'évolution entre les années 2012/2013 et 2013/2014. Un grand nombre de familles a adhéré durant les trois années à CAP Sud.

c. Pyramide des âges des adhérents à CAP Sud

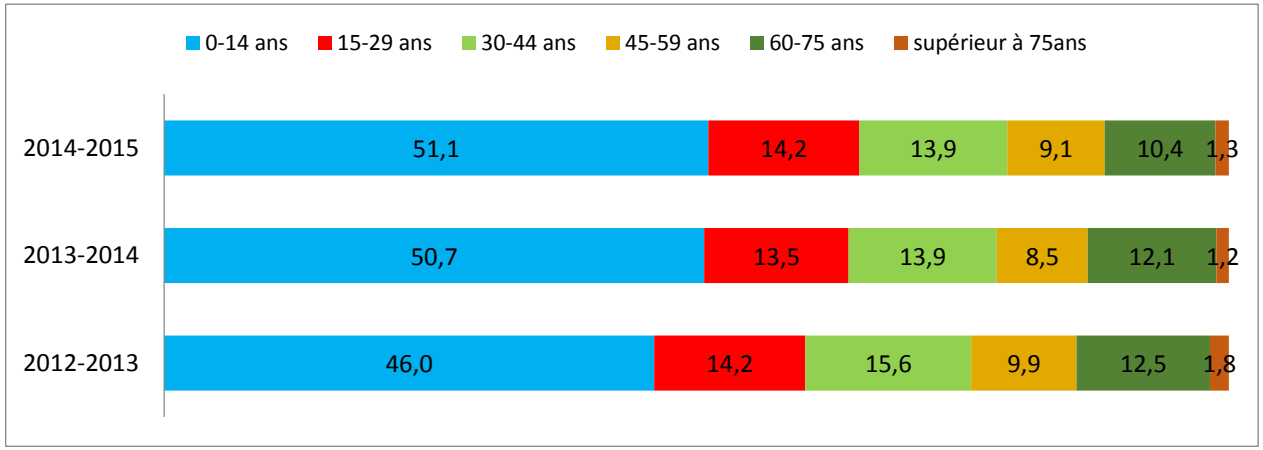

Avec de nombreuses activités de loisirs et périscolaires dédiées aux enfants et adolescents, il est logique d'observer que **la moitié des adhérents ont moins de 15 ans**. Cette part tend d'ailleurs à augmenter. Les **30-44 ans sont la seconde catégorie la plus importante**, malgré une baisse entre 2012-2013 et 2013-2014. Les 15-29 ans sont la troisième catégorie avec environ 15% des adhérents. Il faut noter la **baisse régulière des 60-75 ans**, tant en pourcentage qu'en nombre d'adhérents.

Figure 4 : Part des adhérents en fonction de l'âge en pourcentage

L'évolution des adhérents par tranche d'âge ci-dessous met en avant **la forte augmentation des 0-14 ans sur les trois années** dans la représentation des adhérents, mais également la baisse des adhérents de plus de 30 ans. La catégorie des 60-75 ans connait une baisse régulière de ses effectifs, qui atteint 16 points sur les trois années d'études.

d. Répartition des adhérents de CAP Sud en fonction de leurs revenus.

Au sein de l'ensemble des familles adhérentes, **le quotient familial le plus faible, 1, est le plus représenté, tout comme pour les adhérents de Poitiers Sud,** dont est issue la majorité des familles. **Il faut également noter la part importante du quotient familial le plus élevé, 8**, pour les familles disposant le moins d'aides.

Pour le quartier de **Bellejouanne, il ressort que ce sont les Quotients les moins importants, 1 et 2, qui sont les plus représentés**. On observe également sur le quartier de **Chilvert une présence de familles aux faibles quotients, mais cela est plus nuancé**. Il y a également dans ce quartier **une part importante de familles de quotient 8**, avec des revenus élevés. Dans le quartier de **Prés Mignons, il y a un certain équilibre entre les catégories**, à l'exception des quotients 5 (revenu moyen) et également une **part significative de familles avec le quotient le plus élevé**.

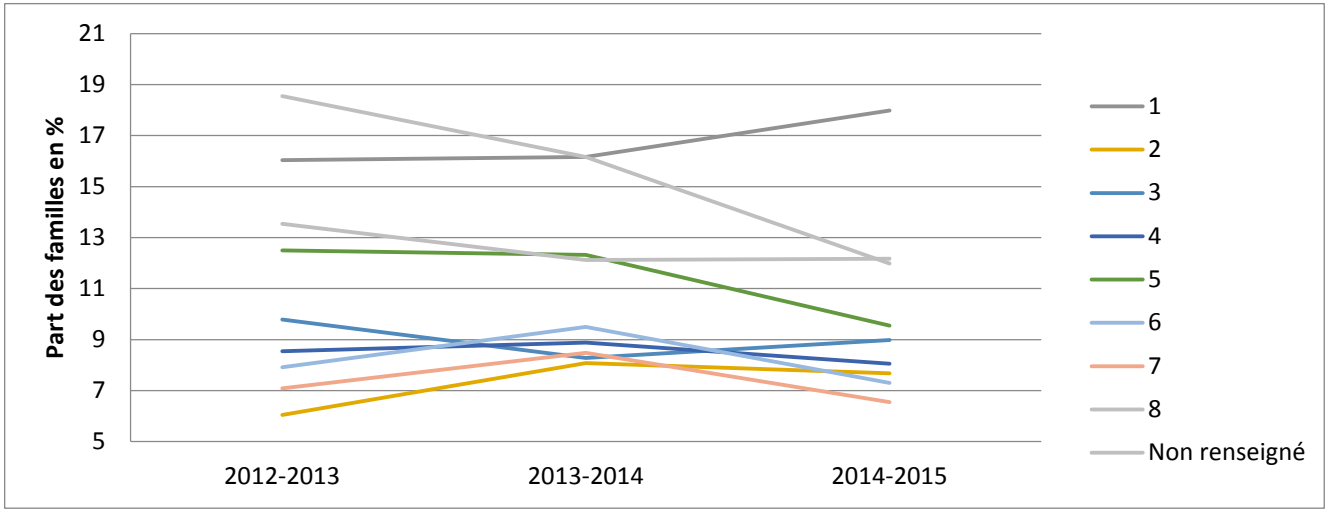

Figure 5 : Part des familles adhérentes selon le Quotient Familial

Le graphique ci-contre nous montre l'évolution de la répartition des familles selon le quotient familial. La **répartition selon le quotient évolue très peu** d'une année sur l'autre, d'environ 1 %. Il convient cependant de noter la baisse importante du quotient intermédiaire 5 de 3,5 points et **l'augmentation du quotient 1** de 2 points. Si la tendance se confirme dans les années futures, cela pourrait indiquer qu'une partie des adhérents se paupérise.

TABLEAU RECAPITULATIF DES CARACTERISTIQUES DES ADHERENTS

	CAP SUD	POITIERS SUD
POPULATION	Un nombre d'adhérents et de familles en progression régulière, Une baisse régulière d'une année sur l'autre.	Un quartier qui perd des habitants, Seul Chilvert en progression, Pointe à Miteau, IRIS très peu peuplé et commercial.
TRANCHE D'ÂGE	La moitié des adhérents a moins de 15 ans, Surreprésentation des enfants grâce aux activités proposées, Sous-représentation des 15-29ans et plus de 75ans, Baisse des adhérents de plus de 30 ans et surtout des 60-75 ans.	15-29 sous représentés par rapport à Poitiers, Fortes disparités entre IRIS : Chilvert 0-14 et 15-29 ans majoritaires, les Près Mignons part importante de 15-29 ans, Bellejouanne forte représentation des 60-74 ans.
SITUATION GEOGRAPHIQUE	Des adhérents habitant en majorité à moins d'un km de CAP Sud, Une majorité d'habitants de Chilvert, Une part très importante de la population de Bellejouanne adhérente, Une faible part d'adhérents de Près Mignons, Un quart des adhérents habitant hors de Poitiers Sud : intérêt pour des activités du centre.	Quatre IRIS : Bellejouanne, Chilvert, Près Mignons et Pointe à Miteau, CAP Sud a une situation plutôt centrale.
DISPARITES DE RICHESSE	Quotients familiaux 1 majoritaires avec une part importante de faibles quotients, Part importante des quotients les plus élevés, deuxième catégorie en terme de nombre d'habitants, Beaucoup de quotients 1 à Bellejouanne mais très peu de 8, Part importante de quotients 8 à Chilvert mais quotients 1 les plus nombreux, Quotients 8 les plus nombreux à Près Mignons.	Une part élevée de ménages défavorisés concentrée sur Bellejouanne et une partie de Chilvert, Une part importante de familles aisées, Taux de chômage plus élevé que la moyenne communale.

III) Etat des lieux démographique et social des adhérents de CAP Sud en fonction de leurs activités

1- Evolution des activités

Les activités les plus importantes en 2014/2015 étaient l'accueil loisirs enfants et le périscolaire pour les enfants. Ce sont des activités qui dépassent les 200 adhérents, soit près de 20 % du nombre total des adhérents. Les **autres activités attirent entre cent et cent cinquante personnes** à l'exception **des activités Périscolaires adolescents et Loisirs Jeunes, qui attirent une trentaine d'adhérents**.

Figure 6 : Evolution de la fréquentation des activités

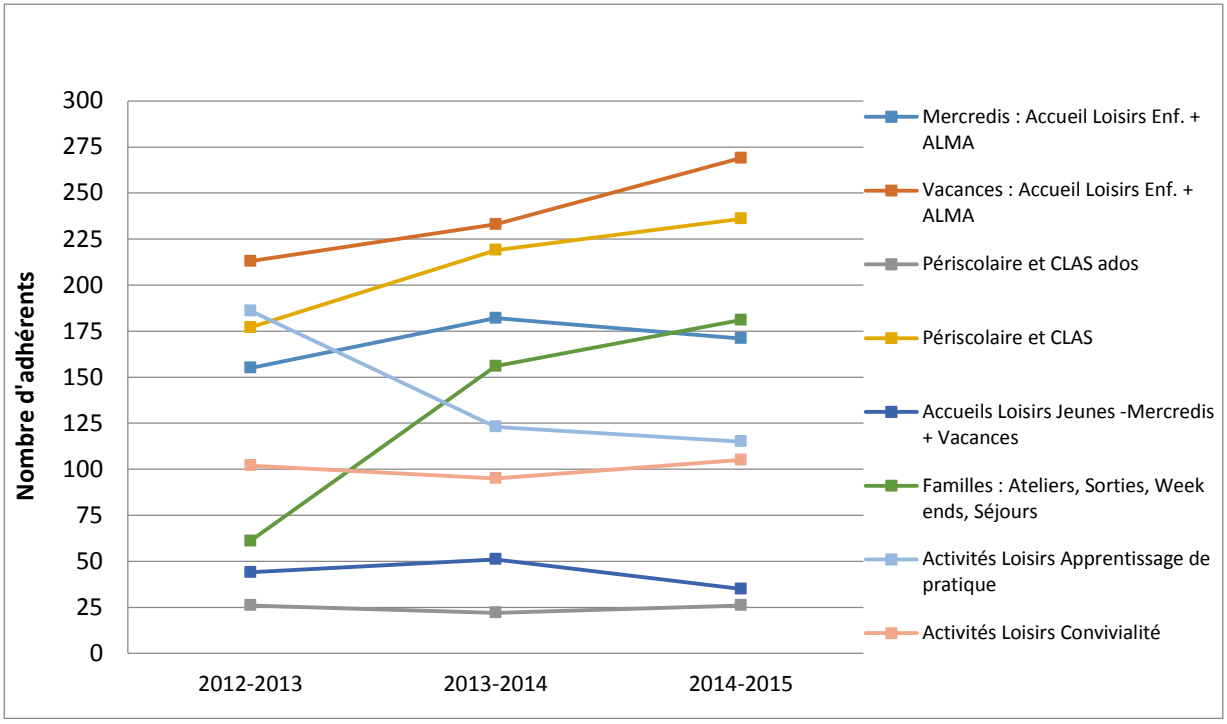

L'évolution de la fréquentation met en avant **trois activités en progression régulière**. Les **activités Périscolaires CLAS ados, loisirs convivialité et l'accueil de loisirs du mercredi sont plutôt stables**. Les activités **périscolaires Adolescents ont un faible nombre d'adhérents** mais également **stables**. Par contre, **l'accueil de loisirs du mercredi a connu une hausse** entre 2012 et 2015 (171 adhérents contre 155 auparavant soit une **augmentation de 10 % sur les trois années**). Les **activités périscolaires enfants, l'accueil loisirs enfants vacances et les activités familles ont aussi connu une hausse significative** de la fréquentation avec plus de 50 adhérents supplémentaires pour les deux premières activités et plus d'une centaine pour les activités familles.

La fréquentation des activités d'apprentissage de pratique a elle diminué, surtout entre 2012-2013 et 2013-2014, ce qui peut s'expliquer par un nombre plus faible d'activités proposées.

2- Des activités influencées par l'origine géographique ?

En observant la répartition des activités en fonction du quartier d'origine des adhérents, les habitants de Bellejouanne sont majoritaires dans la plupart des actions proposées par CAP Sud, à l'exception des activités de Loisirs Convivialité.

En comparant les activités, nous pouvons voir que l'accueil loisirs jeunes et les activités périscolaires adolescents sont très prisés des habitants de Bellejouanne, où trois quarts des participants sont originaires de cet IRIS. Lors des activités Familles, la moitié des participants vient également de Bellejouanne.

Les activités périscolaires enfants attirent surtout des adhérents de deux IRIS, Bellejouanne et Chilvert, les deux quartiers autour de CAP Sud, puisqu'ils regroupent 60 % des adhérents. Avec 35 % d'adhérents originaires du quartier, les habitants de Bellejouanne sont inscrits en nombre à l'accueil Loisirs enfants du Mercredi, les autres adhérents se concentrant surtout aux Près-Mignons et à Chilvert. En additionnant les parts des quatre IRIS de la zone d'influence de CAP Sud, les habitants de Poitiers Sud sont majoritaires dans toutes les activités proposées.

3- Des activités influencées par le niveau de richesse ?

La répartition des adhérents selon l'activité et le quotient met en avant l'importance du quotient 1 sur l'ensemble des activités, à l'exception de l'apprentissage de pratique des activités de loisirs. Cette prépondérance de familles à revenus modestes est très marquée sur les activités périscolaires CLAS enfants, où l'on retrouve de moins en moins d'adhérents au fur et à mesure que les quotients familiaux augmentent, mais aussi sur les ateliers familles, l'accueil loisirs jeunes et les activités périscolaires CLAS ados où plus de la moitié des adhérents dispose de ce quotient.

Le quotient familial 8 (familles aux revenus importants) est surreprésenté durant les vacances de l'accueil de loisirs enfants, mais faiblement présent sur l'accueil de loisirs du mercredi. Cette particularité peut être liée aux facteurs humains (refus des familles aisées de laisser les enfants le mercredi ?...) ou financier (le calcul de la cotisation selon le quotient n'avantageant pas cette catégorie ?...). Il est également important de constater que le quotient 8 est le plus représenté pour l'apprentissage de pratique des activités de loisirs, seule catégorie où les quotients élevés (de 5 à 8) sont majoritaires. Pour les autres activités, le quotient 8 est l'un des moins représentés et est absent de l'accueil loisirs jeunes.

En général, les quotients intermédiaires (3 à 6) sont régulièrement présents et représentent 40 % des adhérents cumulés. Ils sont néanmoins faiblement représentés pour l'ensemble des activités liées aux adolescents.

TABLEAU RECAPITULATIF DES ADHERENTS EN FONCTION DE LEURS ACTIVITES

	CARACTERISTISTIQUES	PROFIL TYPE ADHERENT
Mercredis : Accueil Loisirs Enfants + ALMA	Nombre d'adhérents important et fluctuant selon les années, Faibles quotients majoritaires, Adhérents des trois IRIS (dont une forte part de Chilvert).	IRIS d'origine : Chilvert Quotient Familial : 3 Age : 6-12 ans
Vacances : Accueil Loisirs Enfants + ALMA	Nombre d'adhérents très important et en hausse régulière, Faibles quotients majoritaires, Part importante de quotient élevé, Adhérents des trois IRIS (dont une forte part de Bellejouanne).	IRIS d'origine : Bellejouanne Quotient Familial : 4 Age : 3-11 ans
Périscolaire et CLAS enfants	Nombre d'adhérents très important et en hausse régulière, Faibles quotients majoritaires, Adhérents des trois IRIS (dont une forte part de Chilvert).	IRIS d'origine : Chilvert Quotient Familial : 3 Age : 6-12 ans
Périscolaire et CLAS ados	Faible nombre d'adhérents, Faibles quotients surreprésentés, Originaires majoritairement de Bellejouanne.	IRIS d'origine : Bellejouanne Quotient Familial : 1 Age : 11-18 ans
Accueils Loisirs Jeunes - Mercredis + Vacances	Faible nombre d'adhérents, Faibles quotients surreprésentés, Originaires majoritairement de Bellejouanne.	IRIS d'origine : Bellejouanne Quotient Familial : 1 Age : 11-18 ans
Familles : Ateliers, Sorties, Weekends, Séjours	Nombre d'adhérents en hausse, Faibles quotients majoritaires, Originaires majoritairement de Bellejouanne.	IRIS d'origine : Bellejouanne Quotient Familial : 1
Activités Loisirs Apprentissage de pratique	Activité en forte baisse, Quotients élevés majoritaires, Adhérents des trois IRIS (dont une forte part de Chilvert).	IRIS d'origine : Chilvert Quotient Familial : 5
Activités Loisirs Convivialité	Quotients faibles et moyens majoritaires, Adhérents des trois IRIS (dont une forte part de Chilvert), Peu d'informations sur les quotients mais généralement assez élevés.	IRIS d'origine : Chilvert Quotient Familial : 5

IV) Conclusion

Le centre d'animation de Poitiers Sud se situe au sein d'un territoire très hétérogène, avec une population adhérente originaire d'IRIS différents. Nous avons vu en effet que les classes d'âges, les types d'activités, le niveau de diplômes et de richesse varient sensiblement entre Bellejouanne (nombreux retraités, population défavorisée), Chilvert (population plutôt aisée) et Prés-Mignons (arrivée de nombreux jeunes couples en lotissements pavillonnaires). Comparativement à l'ensemble de la commune de Poitiers, ces 3 IRIS ont cependant quelques points communs. On y trouve beaucoup moins d'étudiants, un taux de chômage plus élevé et moins d'emplois qualifiés. Poitiers sud est également un quartier en pleine mutation, avec la disparition d'une partie des grands ensembles qui a entrainé une diminution de la population et l'arrivée de cadres et professions socioprofessionnelles supérieures notamment à Chilvert.

CAP Sud, situé en plein cœur du quartier, attire plus d'un dixième de sa population grâce aux nombreuses activités proposées à destination des enfants et adolescents (accueil de loisirs, activités périscolaires) ou à destination de tous (activités de loisirs, ateliers et sorties familles). Ces activités connaissent un succès notable avec une centaine d'adhérents minimum pour chacune, à l'exception des activités à destination des adolescents, qui n'attirent qu'une trentaine de personnes. Pour toutes les activités, l'ensemble des strates sociales de la population du quartier sont représentées, avec une présence un peu plus importante d'adhérents de classes défavorisées. Il y a également un vrai ancrage du Centre dans le quartier car la majorité de ses adhérents réside à proximité immédiate.

Concernant la participation aux activités, nous remarquons une certaine préférence des adhérents plutôt aisés pour les activités de loisirs conviviales alors que leurs enfants viennent plutôt à l'accueil de loisirs durant les vacances. Les adhérents avec un quotient familial plus faible sont présents pour toutes les activités, mais ils sont plus nombreux à participer aux activités régulières (accueil de loisirs du mercredi, activités périscolaires, ateliers familles...) et largement majoritaires pour les activités à destination des adolescents.

V) Diagnostic social

En complément de l'étude socio démographique sur Poitiers Sud et de nos adhérents, nous avons souhaité apporter un regard sociologique sur les pratiques des habitants du quartier.

Pour cela, nous avons utilisé deux techniques d'enquête. La première étant l'interrogation des habitants dans leurs lieux de vie sur leurs préoccupations. A partir des réponses, des thématiques de travail ont été dégagées : La culture, la mobilité et l'éducation. Dans un deuxième temps, nous avons exploré la question des pratiques et l'idée de l'existence des déterminants sociaux en fonction du lieu de résidence et des catégories socio professionnelles.

Afin de ne pas centrer nos questionnements sur nos adhérents, nous avons sélectionné des endroits stratégiques, propices aux rencontres : supermarché, médiathèque, superette, boulangerie, piscine, foyer logement, festival de quartier, l'accueil de loisirs… ainsi que du porte à porte.

L'enquête en chiffres -clés

1ère phase

- **Mai à mi-juin** : environ **300** personnes interrogées sur leurs préoccupations sur le quartier
- **Mi-juin au 1er juillet** : choix des thématiques et création du questionnaire.
  - **3 thématiques** : Education – Mobilité – Culture et Animation
  - **26 questions** posées dans le questionnaire

2ème phase

- **Du 1er au 4 juillet** : Test du questionnaire en interne
  - **16** questionnaires testés
  - **Validation** en interne

3 ème phase

- **5 juillet au 5 Août** : passation des questionnaires et analyse des données statistiques
  - Environ **15** enquêteurs (bénévoles, animateurs, étudiantes en sociologie)
  - **204** personnes interrogées en situation de « **face à face** »
  - Durée moyenne de passation :**10 à 15 minutes**
- **Du 1er au 28 septembre** : Analyse statistique des données recueillies.

1- Rapport statistique des préoccupations des habitants du quartier

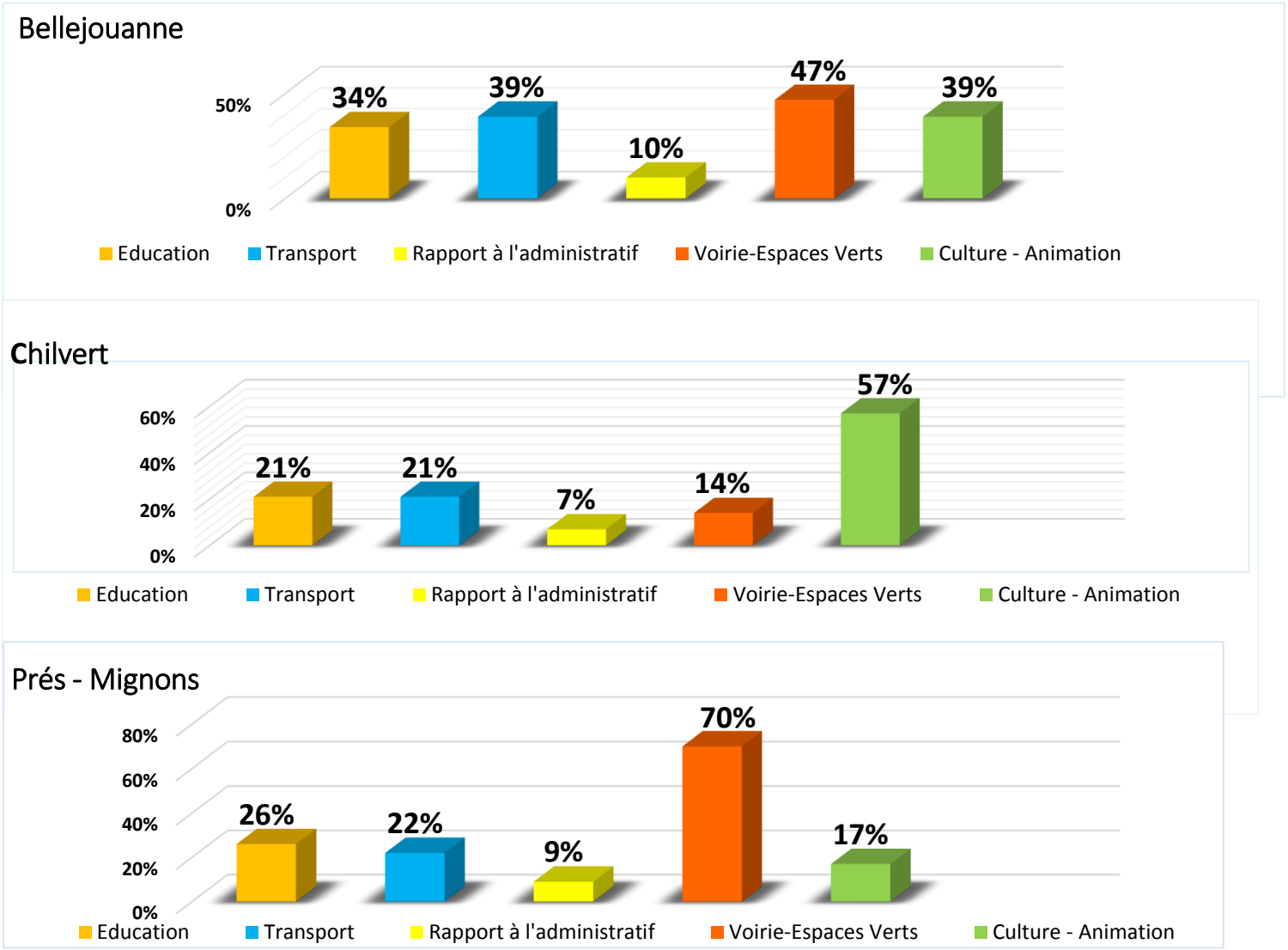

Les 4 grandes thématiques « préoccupations » qui ressortent de cette phase d'enquête sont :

- Voirie et Espaces Verts,
- Culture et animation,
- Transport,
- Education.

2- L'enquête

a. Les enquêté(es)

Sur les 204 enquêtés, 92 (soit **45 %**) sont habitants de l'Iris Bellejouanne ; 43 (soit **21 %**) sont habitants de l'Iris Chilvert ; 47 (soit **23 %**) sont habitants de l'iris Près-Mignons ; enfin 22 (soit **11 %**) sont habitants de Saint-Benoît ou d'autres secteurs de Poitiers mais aussi d'autres villes des alentours.

Sur un ensemble de 204 enquêtés, 127 sont des femmes, soit les 2/3 de l'échantillon. La majorité des personnes enquêtées ont entre 31 et 50 ans, soit 54 %. 56,40 % des personnes interrogées ne sont pas adhérents à CAP Sud. 35,80 % des personnes interrogées sont employées. En revanche la proportion des sans -emploi s'élève à 25 %. Cette dernière témoigne de l'importance du taux de chômage dans le territoire étudié.

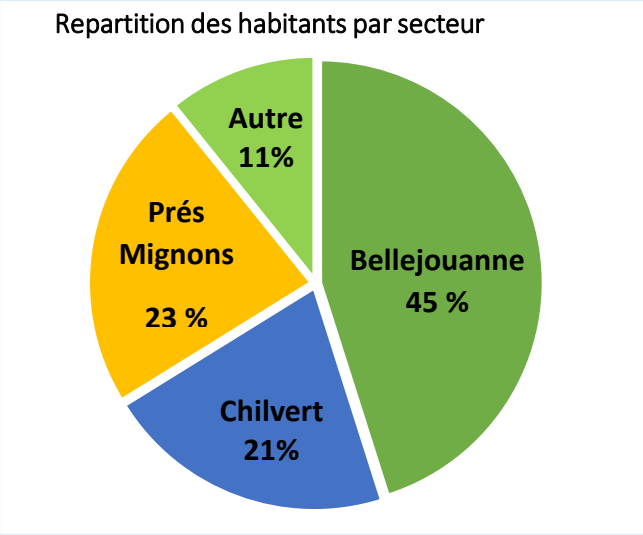

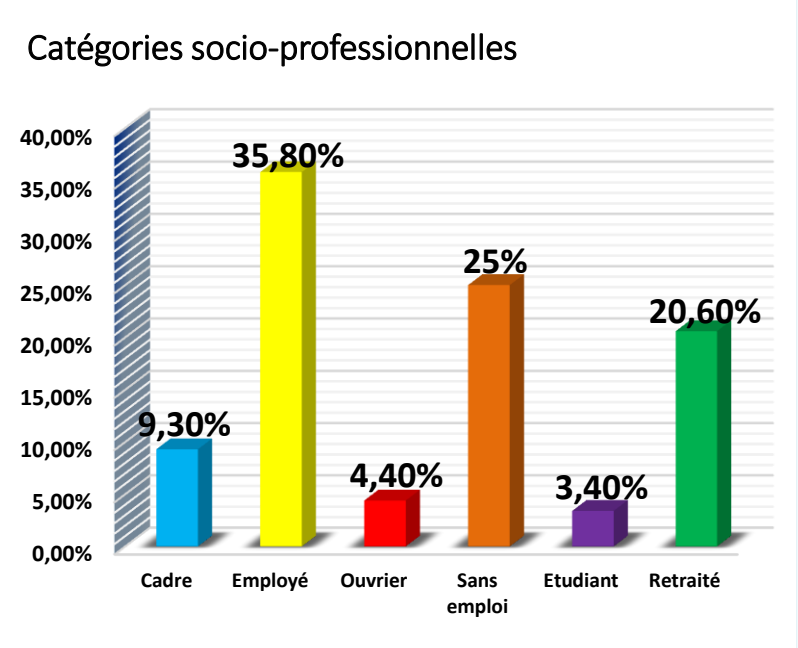

b. Les déclarations / Les résultats

Cette enquête vise à mesurer les fréquences des « pratiques » des habitants de Poitiers Sud. Mieux connaître les habitudes de ces derniers permet au Centre d'Animation de Poitiers Sud d'adapter ses actions en fonction des différents profils sociaux et d'étendre son influence. Plus précisément, quels sont les ressorts cachés des habitudes quotidiennes des habitants ? Pourquoi n'ont-ils pas les mêmes pratiques, ni les mêmes styles de vie ? Comment expliquer la fréquentation ou non de certains lieux par une catégorie sociale donnée ?

Nous avons souhaité que cette enquête porte sur les habitants au sens large, sur l'ensemble des 204 personnes enquêtées seules 89 étaient adhérentes de CAP Sud (43,60 %).

Notre questionnaire permettait à la fois d'interroger les pratiques, mais aussi les niveaux de satisfaction vis-à-vis de CAP Sud et l'implication bénévole.

28 % des personnes interrogées nous ont déclaré être bénévoles dans une association. Compte tenu du faible nombre d'associations dans le quartier, l'activité bénévole doit nécessairement s'exercer dans des associations hors Poitiers Sud.

c. Enquête de satisfaction

Quelles que soient les activités, nous observons plus de 90 % de satisfaction :

96 % des personnes ayant répondu au questionnaire sont satisfaites de l'accueil périscolaire à CAP Sud

98 % des personnes ayant répondu au questionnaire sont satisfaites de l'accueil des jeunes enfants à CAP Sud

Les propositions d'activités adultes ne conviennent pas à 8 % des personnes interrogées.

96 % des personnes ont répondu favorablement aux propositions de loisirs pour les familles.

L'ensemble des résultats de cette enquête révèle trois éléments majeurs qui structurent les pratiques quotidiennes des habitants, à savoir : la possession ou non d'une voiture, le lieu de résidence et la catégorie socio-professionnelle. Dans l'ordre, nous nous proposons de montrer dans quelle mesure chacun de ces éléments contraint ou non les habitants dans leurs comportements, leurs styles de vie et leurs pratiques. Les réponses à ces interrogations feront l'objet de notre analyse.

d. Analyse des données

Répartition inégale du mode de transport « voiture » selon les secteurs

Le point de départ de ces disparités au niveau des pratiques ou des habitudes quotidiennes de chacun des enquêtés, découle de la possession ou non d'un moyen de locomotion, en l'occurrence la voiture. Cette dernière joue un rôle central dans le comportement des enquêtés quant à leur pratique d'activité culturelle ou sportive etc.

Si l'on regarde de plus près l'échantillon des personnes qui déclarent posséder ou non une voiture, on constate une inégale répartition selon les lieux de résidence. Les secteurs comme Chilvert (19 %) et les Près-Mignons (29 %) représentent à eux seuls près de la moitié de ceux qui possèdent une voiture, soit 48 %. Cette proportion très élevée s'explique par l'importance du capital économique. En effet, c'est dans ces deux secteurs que les catégories socio-professionnelles supérieures sont les plus représentées. Elles concentrent une majorité de cadres et d'employés avec des niveaux de revenus très importants, d'où la forte possession de voitures dans ces IRIS.

Un des points importants de cette enquête est la possession ou non d'une voiture. En effet, ce moyen de transport est un élément favorable à l'accessibilité des activités culturelles et sportives. Si l'on se concentre sur le taux d'enquêtés possédant une voiture ou non, on constate que 74 % des sondés en possèdent une, donc que 26 % n'en ont pas.

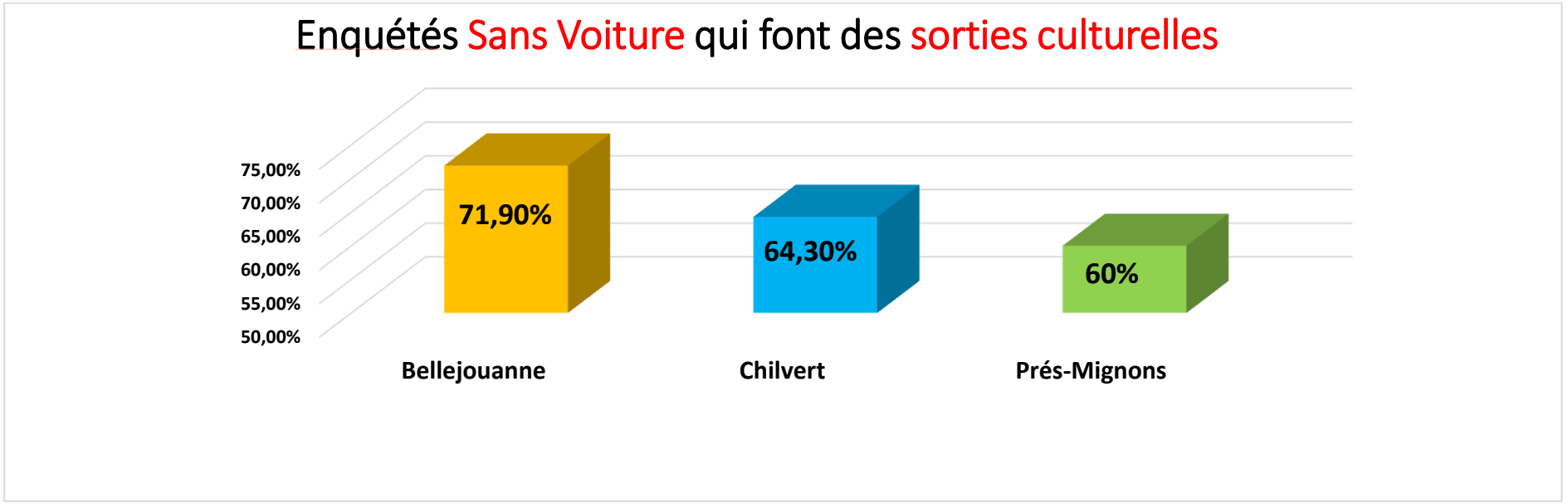

Le sous quartier de Bellejouanne regroupe le plus grand nombre de foyers qui ne possèdent pas de voiture. (75 % des foyers sans voiture de notre échantillon y habitent) Néanmoins un taux élevé de réponses apparait. Il faut sans doute y voir l'impact du Festival « Ecoutez Voir –à Poitiers Sud », Festival de diffusion culturelle entièrement gratuit, hors les murs et qui se déroule majoritairement dans Bellejouanne.

Autre pratique de loisirs : le sport envisagé comme un spectacle.

Cette activité est pratiquée par près de 33 % des résidents de Bellejouanne qui possèdent une voiture, contre 26 % des résidents de Chilvert et 20 % des Près-Mignons.

Il passe à moins de 19 sur Bellejouanne si l'on ne possède pas de moyen de transport autonome.

Force est de constater que la majorité de ceux qui ne se déplacent pas pour assister à des matchs sportifs résident dans les IRIS où les catégories socio-professionnelles sont les plus élevées à savoir Chilvert et les Près-Mignons.

Comme on peut le constater, 79,30 % des enquêtés habitant à Chilvert ou aux Près-Mignons ne vont pas voir des matchs sportifs. Les contraintes temporelles liées à leur(s) statut(s) pourraient être la raison principale de leur forte représentativité parmi les enquêtés qui ne vont pas voir des matchs sportifs.

Pratique Sportive

56 % des personnes interrogées ne pratiquent aucun sport

En interrogeant la pratique d'activités sportives en fonction de la catégorie socio-professionnelle, nous avons pu constater que 34.8 % des enquêtés étaient des employés et que 22.5 % étaient des personnes sans emploi. Ces chiffres peuvent démontrer plusieurs éléments.

Tout d'abord, le niveau de revenus de personnes employées n'est pas le même que celui de personnes ouvrières (5 % d'entre eux pratiquent une ou plusieurs activités sportives). Aussi, la pratique sportive a été interrogée de manière « ouverte », c'est-à-dire que ces chiffres représentent des personnes qui font du sport en club, dans une association mais aussi chez eux, sans adhérer à une structure spécifique (aller faire des footings régulièrement par exemple). Enfin, il est important de rappeler que ces chiffres sont en cohérence avec l'échantillon de notre enquête, c'est-à-dire 9 % de cadres, 35 % d'employés, 4 % d'ouvriers, 25 % sans emploi, 3 % d'étudiants, 20 % de retraités.

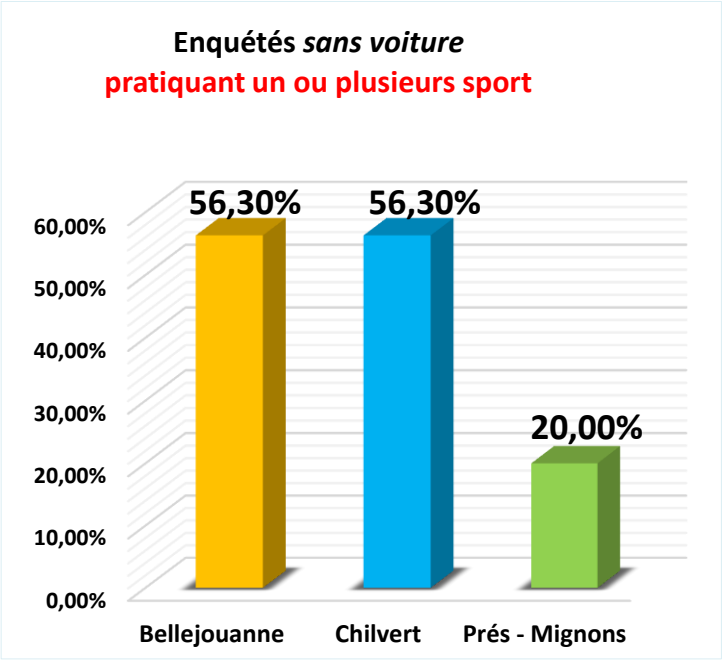

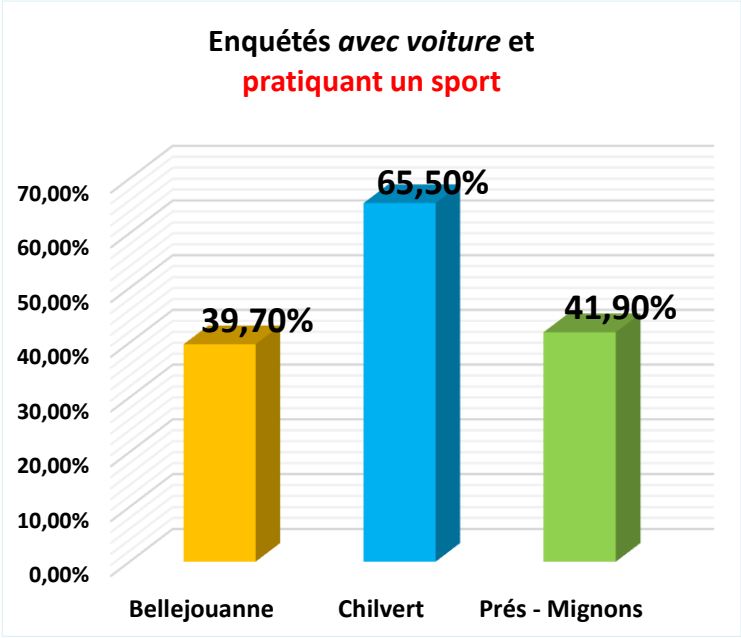

Les deux graphiques ci-dessus confirment l'hypothèse selon laquelle la mobilité se voit déterminante quant aux pratiques exercées par les habitants de Poitiers sud. Tous secteurs confondus, la pratique d'un ou plusieurs sports est plus importante lorsque les enquêtés ont une voiture que lorsqu'ils n'en possèdent pas. De plus, le pourcentage de personnes qui ne pratiquent aucun sport malgré la possession d'une voiture, peut s'expliquer notamment par le niveau de revenus (60.3 % à Bellejouanne) mais aussi par la population majoritairement âgée du quartier.

Notre enquête nous permet de valider la cohérence de nos hypothèses de départ :

1 - Le lieu de résidence est sur déterminé par la catégorie socioculturelle : CSP + sur Chilvert et Prés-Mignons, CSP populaire sur Bellejouanne

2 - le niveau de revenu est déterminant pour la possession d'un véhicule, sur Bellejouanne le taux de possession est inférieur de moitié par rapport à Chilvert,

3 - Les pratiques de loisirs sont déterminées par les catégories socioprofessionnelles, le lieu de résidence et la possession ou non d'un véhicule.

Evaluation

VI) Evaluation du projet social de territoire 2013 2016

Le Projet social de territoire du Centre d'Animation de Poitiers Sud a été élaboré, de manière partagée entre administrateurs, adhérents, professionnels et partenaires, de février 2011 à novembre 2012. Un comité de pilotage en avait assuré la coordination.

Lors de son écriture, le comité de pilotage avait posé le principe de son évaluation à mi-parcours pour permettre une vision perspective du projet.

Cette démarche s'est déroulée de février à septembre 2015.

Afin de produire cette évaluation, une commission composée d'administrateurs de CAP Sud a élaboré la méthode de travail et planifié le calendrier.

Le processus mis en place a associé le Conseil d'Administration, les animateurs professionnels et bénévoles de CAP Sud, des adhérents et des partenaires.

Autour de 6 réunions, nous avons interrogé successivement :

- ✓ Les changements intervenus dans l'environnement de la maison de quartier,
- ✓ Les effets produits/attendus de chacune des thématiques du projet social de territoire à savoir : la *santé, la culture, la coéducation, le sport, l'insertion, l'accès aux loisirs et la parentalité.*

1- Les changements intervenus sur le territoire.

De février 2011 à aujourd'hui, le quartier a vécu des changements qui ont impacté le projet de CAP Sud.

Des changements dans l'urbanisme et des travaux pour :

- Le quartier de Bellejouanne vit au rythme des travaux de rénovation de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine). Les déconstructions se sont déroulées jusqu'en 2010 et un nouveau bâtiment « Soleil Bleu » a été livré en début 2015. Il héberge les travailleurs handicapés de l'ADAPEI (Association Départementale Accueil Parents Enfants Inadaptés). Des travaux paysagers vont se dérouler à partir d'octobre 2015. Ils doivent créer un espace vert, des aires de jeux entre les bâtiments, et éviter les circulations de véhicules à moteur en cœur de cité. Enfin, la forte baisse de population qui avait été observée de 2008 à 2011 a cessé, la population est stabilisée.

- le quartier « Pierre Loti » pour lequel après la phase de déconstruction programmée de 148 logements (2012 à 2013) Logiparc vient de livrer les 3 premiers bâtiments (au total 51 logements), majoritairement occupés par des nouveaux habitants. La seconde phase de construction de 18 pavillons débutera cet hiver.
  Cette nouvelle population va augmenter le nombre d'enfants inscrits sur le groupe scolaire Marcel Pagnol. Après des années de baisse d'effectifs et la fermeture d'une classe, le nombre d'élèves augmente tant au niveau de la maternelle que de l'élémentaire.

- Le Gymnase de Bellejouanne a été en travaux au cours de l'année 2013 et une partie de l'année 2014. Cette réhabilitation (vestiaire, salle de danse, isolation thermique) aura immobilisé cet équipement durant plus de 15 mois privant le quartier du seul équipement sportif dont il dispose. CAP Sud a cessé sur cette période ses activités d'escalade, et a dû réduire ses activités de badminton et de futsal. De plus, les enfants scolarisés dans les écoles du quartier n'ont pas pu utiliser le gymnase pendant presque deux années scolaires.

2- <u>Des changements dans l'organisation des activités :</u>

- La réforme des rythmes scolaires.

  Jusqu'à la rentrée 2015/2016 la Ville de Poitiers a conservé un rythme scolaire en 9 demi-journées et 12 mercredis « libérés ». De ce fait, nos centres de loisirs fonctionnaient les mercredis après-midi ainsi que les 12 mercredis matins.

  Depuis la rentrée de septembre 2014, il n'y a plus de mercredi libéré. Les centres de loisirs sont ouverts les mercredis de 11h45 à 18h30.

- Activités Périscolaires

  Opérateur de l'accueil périscolaire du soir sur les écoles élémentaires Marcel Pagnol et Ernest Pérochon, CAP Sud a proposé à la Ville de Poitiers de prendre en charge les accueils de la pause méridienne sur les 2 écoles et l'accueil du matin sur l'Ecole Ernest Pérochon. Ce

projet a été validé par le Conseil Municipal de juin 2013. A la rentrée 2014/2015, nous avions créé une équipe de 15 animateurs professionnels, et ils interviennent sur l'ensemble des temps péri et extra-scolaires.

- Aide alimentaire

  En juillet 2012, a été inauguré un bâtiment dédié à l'aide alimentaire sur Poitiers Sud. Construit en prolongement des bâtiments de CAP Sud, il est le fruit d'une concertation entre les services techniques de la Ville de Poitiers, l'Epicerie Solidaire Go Elan, les Restos du Cœur et CAP Sud.

  Cet établissement accueille l'épicerie sociale (jour de vente le mardi) et les Restos du Cœur (distribution les jeudis et vendredis matins.)

  A ce titre, CAP Sud organise le premier accueil des bénéficiaires de l'Epicerie et des Restos du Cœur, coordonne la gestion du bâtiment, et propose des animations les mardis après-midi et les jeudis et vendredis matins.

3- Les changements intervenus dans l'organisation interne

Pour répondre aux évolutions du quartier, aux besoins émergents et à la mise en place de notre projet social, la commission Ressources Humaines du Conseil d'Administration, s'est appuyée sur les résultats du DLA engagé en 2012. En février 2013, le Conseil d'Administration a validé :

- ✓ La mise en œuvre d'une Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (départ en retraite de deux animateurs Etienne le Moal parti en retraite en mai 2014 et Patrice Farineau en juillet 2014),
- ✓ Un nouvel organigramme,
- ✓ La création de nouveaux postes,
- ✓ Les nouvelles fiches de poste réattribuées à tous les professionnels,
- ✓ La Mise en place du DLA portant sur l'appui à la définition du poste Action Sociale et Familiale
- ✓ La création d'un poste de « Référent famille ».

Cette politique de ressources humaines s'appuie sur les 3 axes que sont la pérennisation, la professionnalisation, et la mutualisation.

La Pérennisation.

La mise en place, dès septembre 2013, d'une équipe de quinze animateurs en charge de l'accueil et de l'animation des temps péri et extrascolaires a permis de proposer aux animateurs à temps partiel une augmentation du temps de travail, des contrats à durée indéterminée,

ou à durée déterminée longue (3 ans). Depuis, le turn over des animateurs a diminué drastiquement, nous sommes passés d'un taux d'emploi moyen de 0.36 équivalent temps plein en 2012 à un taux moyen de 0.64 équivalent temps plein en 2014.

La Professionnalisation

Sur cette même période, l'association a fait le choix de la qualification des acteurs. En 2 ans, 12 animateurs ont obtenu un CQP d'animateur Périscolaire, un animateur a obtenu un DEFA, un animateur a obtenu un DUT carrières sociales, un animateur a obtenu un BPJEPS, 3 animateurs ont obtenu leur BAFD et 5 animateurs leur BAFA. En 2014 CAP Sud a consacré plus de 2 équivalents temps plein à la formation professionnelle.

La Mutualisation

Membre fondateur du Groupement d'employeurs GESC, CAP Sud a soutenu la démarche de développement de celui-ci. Aujourd'hui ce groupement emploie 26 personnes reparties auprès de 9 co-employeurs. CAP sud partage actuellement 4 postes d'animateurs au sein du GESC. Cette mutualisation permet de sécuriser le parcours professionnel des animateurs et favorise l'émergence de bonnes pratiques en termes de pédagogie mais aussi en termes de gestion des ressources humaines.

4- L'Evaluation des thématiques du projet social de territoire

a. Santé :

Objectifs	Niveau d'atteinte					
	+++	++	+	-	--	---
Mettre en place un processus d'éducation à la santé pour le public enfance jeunesse	**Enfants** : hygiène buccodentaire, prise en compte des temps de l'enfant, mise en place d'une semaine d'animation sur le sommeil. **Ados :** prévention des IST (Infections Sexuellement Transmissibles) et des grossesses précoces, mise en place de l'animation sexplorateurs/~~s~~exploratrices, mise en place d'ateliers culinaires pour une alimentation équilibrée à chaque période de vacances.					
Permettre la prévention en termes de santé	Réduction des inégalités en termes d'alimentation : Ateliers culinaires « nom d'un chef », Atelier du Mardi. Le « resto des parents » : lieu de partage et d'écoute sur les accueils périscolaires.					
Conseiller et orienter les habitants vers les dispositifs adéquats	Un guide à l'usage des habitants est en cours d'élaboration.					

b. Culture

Objectifs	Niveau d'atteinte
	+++ / ++ / + / - / -- / ---
Développer l'accès à la culture	Participation active des habitants : Création de spectacles participatifs (la Piscine, Portrait à jouer, Stand up), Accueil des spectacles et des artistes par les habitants. Politique tarifaire sur les spectacles : plus de la moitié des spectacles en entrée gratuite, des sorties culturelles tarifées au taux de participation, une programmation de spectacles diversifiée en termes de pratique (danse, théâtre, musique, chant) et en termes d'âge (enfance, jeunesse, tout public). Projet CAP sur Scène : une classe de théâtre créée avec un partenariat entre CAP Sud, La Clique d'Arsène et l'Ecole Marcel Pagnol. PEAC (Projet Educatif Artistique et Culturel) arts plastiques avec l'Ecole des Beaux-arts de Poitiers.
Animer le quartier	Forte participation des habitants sur le Festival « Ecoutez voir », Accueil de compagnies amateurs, Développement de l'offre de pratique amateur théâtre.
Faire vivre le partenariat avec les artistes	Développement d'une offre artistique « locale » : partenariat avec la Clique d'Arsène, coproduction de 3 spectacles par an, diffusion d'œuvres de compagnies locales, soutien aux jeunes compagnies. Organisation de temps de rencontres entre artistes accueillis et habitants (hôtes sur des temps festifs), moments de convivialité.

c. Coéducation

Objectifs	Niveau d'atteinte
	+++ / ++ / + / - / -- / ---
Favoriser l'épanouissement individuel par la mise en place d'activités collectives	Niveau de satisfaction des enfants et des parents élevé. Malgré la baisse de population, le nombre d'heures/enfants en centre de loisirs ne cesse d'augmenter. Forte implication des parents d'élèves sur la préparation et l'organisation de « 1 2 3 Soleil ». Création d'un atelier « Couture » à l'initiative de deux parents d'élèves suite à « 1 2 3 soleil ». Participation très active de l'équipe enseignante de Marcel Pagnol à la coordination éducative territoriale. La création des équipes pérennes d'animateurs sur les 2 sites favorise la création de projet commun CAP Sud/Ecole/Parents.
Construire/développer une mixité (sociale, culturelle, intergénérationnelle…)	La création de l'Accueil de Loisirs Multi Activités a favorisé les mixités culturelles et sociales, la Fête de l'enfance « 1 2 3 soleil » et favorise la rencontre des parents d'élèves des 2 groupes scolaires, Pour les ados : Majorité de filles présentes sur les activités de loisirs, et majorité de garçons présents sur le CLAS Collège.

d. Sport

Objectifs	Niveau d'atteinte					
	+++	++	+	-	--	---
Mettre en place des activités sportives de proximité pour tous	Création de l'ALMA offre multi sports pour les 6/15 ans. Utilisation régulière du gymnase pour les temps d'accueils périscolaires. Partenariat avec l'Université et la Fac de sports. Développement des liens avec les clubs sportifs poitevins (PB86, PBV…).					
Développer une offre pour le public 16/30 ans et notamment le public féminin	Création d'atelier ZUMBA, Gym, Gym suédoise, GI Gong, Pilates.					
Développer la pratique d'activités physiques pour les 4/6 ans	Arrêt de l'atelier baby gym.					

e. Insertion

Objectifs	Niveau d'atteinte					
	+++	++	+	-	--	---
Faciliter l'insertion professionnelle	Le chantier de remobilisation : 60 % de sortie positive pour les jeunes 16/25 ans. Présence de l'adulte relais sur les accueils « les mardis de CAP Sud ». Lien entre la crèche et les mamans africaines. Permanence du PIMM'S (Point Information Médiation Multi Services).					
Soutenir le vivre ensemble, promouvoir la citoyenneté et faciliter les mixités	Création du dispositif Grain's de loisirs pour l'insertion sociale des publics en difficulté. Politique tarifaire au taux de participation qui a permis aux QF les plus faibles de participer aux ateliers de pratique amateur.					

f. Accès aux loisirs

Objectifs	Niveau d'atteinte					
	+++	++	+	-	--	---
Renforcer les actions engagées	Développement de nouveaux ateliers (par exemple : zumba, couture, gym suédoise) Arrêt d'ateliers : baby gym, aquagym.					
Permettre l'accès aux loisirs pour les publics « empêchés »	Création du dispositif « Grain's de loisirs ». Politique d'offre et communication sur les accueils de l'Epicerie solidaire et les Restos du Cœur (taux d'adhérents qui disposent d'un quotient familial 1 et/ou 2 est passé de 21% en 2012 à 40% en 2014).					
Faciliter l'accès aux loisirs pour les personnes âgées	Ouverture de nouvelles activités en après-midi : jeux de société, tricot. Différenciation entre atelier randonnée (pour les plus agiles/mobiles) et balade (pour les plus âgés).					

g. Parentalité

Objectifs	Niveau d'atteinte					
	+++	++	+	-	--	---
Créer, pour les parents, une mixité dans les différents accueils	Création de table ronde/café/débat : le Resto des parents et le Café des parents. Participation active des parents dans l'organisation de manifestations : « 1 2 3 Soleil ». Création de « Grain's de loisirs » qui a permis aux parents avec peu de revenus de participer aux activités culturelles et/ou de loisirs.					
Créer une réflexion sur les questions de la parentalité	Soirée débat « Violence en milieu scolaire ». Préparation semaine d'animation « le sommeil chez l'enfant ».					
Venir en soutien aux parents sur les difficultés parentales exprimées ou repérées.	Permanence du PIMM 's. Permanence de AIDES (Association de lutte contre le VIH/SIDA). En construction : un guide des acteurs sociaux et éducatifs sur le quartier de Poitiers Sud.					
Valoriser les parents dans leur fonction de parents	Présence forte des parents sur les temps de rencontres (CLAS, accueil de loisirs,…). Parents présents dans les instances de pilotage de CAP Sud. Parents actifs dans l'organisation de manifestation (Festival, 1 2 3 soleil…).					

Organisation interne

VII) Une organisation au service du projet de CAP Sud

Le Projet social de territoire 2013/2016 a amené une organisation nouvelle, de manière à être cohérent avec notre activité. Ainsi de 2012 à 2016, le projet de CAP Sud a sensiblement évolué pour répondre aux attentes de la population de nouveaux services/actions/projets ont vu le jour sur la période 2012/2016.

- 2012 Création du centre de Loisirs (A.L.M.A.).
- 2013 Mise en place des accueils périscolaires matin, midi et soir sur les deux écoles Marcel Pagnol et Ernest Perochon.
- 2014 Redéfinition du poste d'animateur en charge de l'action sociale et familiale.
- 2016 Ouverture de l'Epicerie.

Aujourd'hui, cette organisation nous permet de prendre en charge les nouveaux besoins émergents du territoire. Elle se caractérise par une politique des Ressources humaines tournée vers la qualification des équipes, des approches nouvelles en termes d'accueil du public et une capacité accrue à s'interroger et à se remettre en cause (pour pouvoir toujours répondre à la diversité du territoire).

CAP Sud est membre fondateur du GESC groupement d'employeurs associatif. A ce titre, nous avons participé aux travaux qui ont conduit ce groupement a devenir un acteur important dans la gestion des ressources humaines du secteur de l'animation socioculturelle du territoire poitevin. Aujourd'hui, 6 postes d'animateurs sont portés par le GESC et mis à disposition de CAP Sud.

1- La qualification des acteurs

Ces changements ont modifié la structure de notre organisation et les statuts des personnels.

Nous sommes passés de 117 personnes travaillant à CAP Sud en 2011 à 55 personnes en 2016 tout en multipliant le nombre d'heures rémunérées par 2 dans le même temps. Le taux moyen d'emploi à CAP Sud est passé de 11 % d'un équivalent temps plein à 48% d'un équivalent temps plein.

Durant cette période, la formation professionnelle très importante est très présente :

- 9 BPJEPS
- 3 DUT carrières sociales
- 1 Technicien du spectacle vivant
- 12 CQP Animateurs périscolaires
- 2 CQP Machinistes

Sur la période c'est plus de 8336 heures de formation qualifiante dispensées

2- L'accueil : une nouvelle approche

La fonction accueil secrétariat est occupée par deux personnes à CAP Sud.

En 2013, dans le but d'augmenter notre capacité d'accueil nous avons redéfini les taches de ces deux agents. Nous avons aussi planifié les temps d'ouverture de notre accueil en l'augmentant : nous sommes passés de 20 heures d'ouverture de l'accueil à 24 heures/semaine. (Ouverture les mercredis et vendredis matins)

Notre procédure d'inscription s'est simplifiée : il est dorénavant possible, dès le mois de juin, de s'inscrire à n'importe quelle activité proposée par CAP Sud pour la saison suivante. Cette inscription est possible pour les centres de loisirs et accueils périscolaires.

Dans le même temps, nous sommes passés à une facturation au taux d'effort pour chacune des activités proposées. Cette méthode nous permet d'avoir des tarifs qui s'ajustent automatiquement aux revenus disponibles de nos adhérents.

Enfin, au-delà des agents en charge de l'accueil/secrétariat, nous avons organisé une fonction accueil des publics portée par les animateurs : les mardis et jeudi un accueil des clients de l'Epicerie solidaire et des restos du cœur qui se déroule dans le hall de CAP Sud. Nous créons les conditions nécessaires, pour pouvoir accueillir, orienter, et permettre des échanges entre clients, clients et adhérents, adhérents entre eux.

3- L'animation Famille : la prise en compte des nouveaux publics

La décision de construire un bâtiment dédié à l'aide alimentaire sur Poitiers Sud, site utilisé en alternance par une épicerie solidaire et les *restos du cœur* a changé les flux de populations qui passent par CAP Sud : plus de 250 familles pour les *restos du cœur* et plus de 140 familles pour l'épicerie en 2016, passent par CAP Sud chaque semaine.

En 2014 l'association a sollicité et obtenu d'IPCA la mise en place d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) pour redéfinir l'action sociale et familiale de CAP Sud. Une commission composée de membres du Conseil d'Administration a suivi et conclu ce dossier par la création d'un poste d'animateur en charge de l'action sociale et familiale « référent famille ». La fiche de poste fait l'objet d'une annexe au présent document

Dans le cadre du projet de l'association, l'animateur met en place en direction du public «famille » le volet animation collective famille de l'agrément Centre Social CAF/CAP Sud. Il accompagne les projets en direction des publics fragiles, notamment, des séniors, et développe des projets de soutien à la parentalité.
Pour réaliser cette mission, le processus est prioritaire.

Cette mission globale est déclinée en plusieurs missions spécifiques décrites ci-dessous

Mission 1 « lien social »

Mener des actions qui renforcent la cohésion familiale et le lien social. Celles-ci visent l'épanouissement des enfants, des adolescents et des adultes.
Public : adultes - seniors - enfants - adolescents
Thèmes : accès aux loisirs - culture - santé-bien-être - insertion

Mission 2 « accueil et orientation »

Assurer l'accueil et l'orientation des publics fragilisés en veillant à la coordination avec les activités internes à CAP Sud et les activités des autres acteurs du territoire
Public : public fragilisé - familles - adultes - seniors - groupes informels
Thèmes : tous

Mission 3 « parentalité »

Mettre en place des activités de soutien à la parentalité.
Public : Parents et enfants, Parents.
Thèmes : Parentalité, coéducation,

Pour mener à bien cette mission, nous avons confié le poste à Madame Roulet Virginie, qui exerçait jusqu'à sa nomination la mission de responsable de l'accueil Périscolaire Marcel Pagnol. Fonction qui l'a amenée à côtoyer une grande partie de la population de l'IRIS de Bellejouanne, et lui a permis de tisser des liens de confiance forts avec cette population.
Afin de lui permettre de mener à bien toutes ses missions, nous avons choisi d'appuyer sa demande de qualification, et elle poursuit depuis septembre 2016 une formation de DUT Carrières sociales auprès de l'Université de Bordeaux Montaigne.

VIII) Fiches de poste Animateur/trice en charge de l'action sociale et familiale

Mission globale

Dans le cadre du projet de l'association, l'animateur/trice met en place en direction du public « famille » le volet Animation Collective Famille de l'agrément Centre Social CAF/CAP Sud. Il accompagne les projets en direction des publics fragiles, notamment, des séniors, et développe des projets de soutien à la parentalité.
Pour réaliser cette mission, le processus prime.

Cette mission globale est déclinée en plusieurs missions spécifiques décrites ci-dessous.

Méthode / démarche privilégiée

Le poste s'inscrit dans l'esprit du contrat de projet CAP Sud et de la Circulaire CNAF relative au projet famille. A ce titre l'animateur/trice en charge de l'action sociale et familiale sera attentif à véhiculer les valeurs et méthodes qui y sont décrites.

Le lien social est au cœur des missions du poste d'*animateur/trice en charge de l'action sociale et familiale.* Celui-ci s'attache à adopter des démarches qui favorisent l'implication et tissent le lien social par la stimulation de la participation active des publics aux actions.

Ces démarches / méthodes sont aussi importantes que le contenu des activités développées.

Dans la mise en œuvre de ses missions, les méthodes suivantes seront privilégiées :

Phase de recueil et traduction des demandes :

Cette phase permet d'identifier les besoins relevés par les usagers et/ou les partenaires et/ou CAP Sud, les traduire en actions collectives et de mesurer le degré d'accompagnement nécessaire/voulu (par CAP Sud et/ou par les usagers).

Elle se traduit par :

- Repérer et traduire des demandes sociales afin de pouvoir y répondre.
- Recueillir les idées de projets collectifs.
- Favoriser l'émergence de projets collectifs.
- Proposer des actions (dans la mesure où elles visent à élargir les champs des demandes exprimées).

Phase de définition d'action et de mise en œuvre :

L'implication des publics visés est un des enjeux de cette phase. Celle-ci peut aller de l'offre de service à l'action partagée. C'est-à-dire aller de l'animation à la délégation en passant par la co-animation.

Elle se traduit par

- Stimuler la participation et les démarches participatives.
- Accompagner des publics.
- Favoriser des mises en œuvre partagées.
- Développer des actions collectives.
- Assurer une médiation avec les familles, et les autres secteurs d'activités de CAP Sud.

- S'assurer de la cohésion avec les autres acteurs du territoire.
- Créer un lien entre acteurs et usagers.

Missions et activités

Mission « lien social » :
Mener des actions qui renforcent la cohésion familiale et le lien social. Celles-ci visent l'épanouissement des enfants, des adolescents et des adultes.

Public : adultes - seniors – enfants - adolescents
Thèmes : accès aux loisirs - culture - santé-bien-être - insertion

Activités Existantes

Accès aux loisirs

- Mettre en place une politique d'offre pour un public « famille » et « groupes informels », par exemple : sorties, séjours, animations.
- Mettre en place un dispositif d'écoute active des demandes : accompagnement de projets qui facilite la participation active des familles.
- Mise en place et gestion du projet « Grains de Loisirs », sur l'aspect de rendre accessibles les loisirs.
- Assurer l'organisation du projet « Repas solidaire ».
- Participer aux activités d'animation du territoire (Fête de Quartier, Carnaval).
- Mettre en place des ateliers parents/enfants.
- Dans le cadre du projet « mardis de CAP Sud », durant les périodes de vacances scolaires, mettre en place un espace d'accueil et d'animation en direction des enfants et/ou intergénérationnel.

Culture

- Offrir une médiation pour favoriser l'accès aux actions culturelles proposées par CAP Sud et/ou ses partenaires.
- Travailler à la réduction des inégalités d'accès aux différentes manifestations culturelles (salle de spectacles, hors les murs). Celles-ci peuvent être d'ordre financières, culturelles, éducatives. Cela se traduit par :

- L'organisation de rencontres avec les artistes,
- L'accompagnement vers les différentes formes de spectacles et/ou d'expositions sur Poitiers et sa région,
- L'accompagnement vers la salle de spectacles.

- Suivre le projet «bourses aux spectacles»

Santé - bien-être

- Mettre en place des ateliers de prévention santé visant à favoriser la santé et le bien-être, tels que :
  - Mettre en place des ateliers de socio esthétique.
  - Mettre en place des ateliers de restauration de l'estime de soi.

Insertion.

- Il s'agit là de réaliser un travail d'accompagnement favorisant l'insertion sociale et/ ou professionnelle des habitants, notamment :
  - Mettre en place un accueil/orientation pour les nouveaux habitants
  - Mettre en place le projet « Grains de Loisirs » sur l'aspect du lien social et du faire ensemble.

Activités à développer

- Établir un état des lieux des actions et des acteurs présents sur le quartier.
- Proposer dans un second temps des pistes de réflexions, de services, d'animations, d'ateliers (en lien avec cet état des lieux).
- Être en veille autour des questions du vieillissement et de l'intergénérationnel et participer aux réseaux sur ces sujets.
- Participer au réseau départemental « référent famille ».

Mission « accueil et orientation »
Assurer l'accueil et l'orientation des publics fragilisés en veillant à la coordination avec les activités internes à CAP Sud et les activités des autres acteurs du territoire
(Mission partagée avec les autres pôles)

Public : public fragilisé - familles - adultes - seniors - groupes informels
Thèmes : tous

Activités existantes

- Accompagner les publics fragiles.
- Mettre en place l'orientation/information vers le droit commun pour ces différents publics.
- Accueillir le public bénéficiaire de l'aide alimentaire sur Poitiers Sud.

Activités à développer

- Organiser un recueil d'informations relatives à l'action sociale sur le quartier.
- Formaliser cette information, produire un guide à l'usage des bénéficiaires et/ou des acteurs, en y intégrant les nouveaux habitants. Favoriser l'insertion sociale par l'utilisation de ce guide.

Mission « parentalité »

Mettre en place des activités de soutien à la parentalité.
Public : Parents et enfants, Parents.
Thèmes : Parentalité, coéducation,

Activités existantes

- Mettre en place des conférences, débats, colloques sur des thèmes sociétaux comme par exemple l'autorité, l'éducation, la santé.
- Assurer une médiation du public «famille» vers les différents accueils collectifs de mineurs.
- Mettre en place des ateliers parents/enfants.
- Mettre en place des ateliers parentalité sur base de besoins repérés et/ou présupposés ou à la demande des familles.

Activités à développer

- Mettre en place des groupes d'expressions – « café philo ».
- Favoriser l'implication des parents au sein de la cité par la mise en place d'actions partagées (par exemple l'institution scolaire, association).

Missions complémentaires

- L'animateur/trice peut exercer une fonction de tutorat de jeunes en formation, de jeunes en service civique ou dans le cadre d'Évaluation en Milieu de Travail (EMT)

- En fonction des demandes de la direction, l'animatrice peut être amenée à participer à des animations, des projets transversaux

Compétences requises

Qualifications requises :

Suivre la formation « référent famille » organisée par l'URECSO.

DUT Carrières sociales

Savoirs

- Connaissance de la notion de parentalité.
- Connaître les politiques publiques sociales / familiales mises en œuvre par les institutions sociales.
- Connaitre le réseau associatif sur le territoire actif dans le domaine social et familial.

Savoir-faire

Savoir identifier les besoins

- Savoir écouter (technique d'écoute active), observer, analyser.
- Savoir stimuler l'expression de chacun, les échanges avec les familles, les usagers.
- Savoir communiquer avec des personnes de cultures différentes.
- Savoir interpréter les demandes et les qualifier (passer de la demande explicite à la demande implicite).
- Savoir traduire demandes sociales en projet d'animation.

Savoir mettre en œuvre des actions collectives

- Savoir inscrire son action dans un projet global, prise de recul, de hauteur.
- Savoir stimuler la participation, les démarches partagées, l'autonomie et adapter la méthode au groupe
- Savoir animer un groupe d'adultes, un collectif.
- Savoir concevoir, rédiger, conduire et évaluer des projets à partir des besoins formulés.
- Savoir mettre en œuvre des actions qui favorisent le lien social, familial, intergénérationnel.

Savoir coordonner des actions transversales

- Savoir activer un réseau et travailler en réseau.
- Savoir développer les échanges et connaissances mutuelles, et favoriser le travail en commun.

Savoir-faire comportementaux

- Autonomie
- Réactivité
- Dynamisme
- Rigueur
- Disponibilité
- Sens de l'écoute

FICHE DE DEFINITION D'EMPLOI

Intitulé de l'emploi

Agent d'Accueil et secrétariat

Raison d'être de l'emploi(finalité) :

Dans le cadre du projet de l'association :

- Assurer la fonction accueil du public et l'inscription des adhérents.
- Participer à la fonction logistique (gestion administrative de soutien à l'activité)

Position dans la structure :

Le Poste est directement rattaché au Directeur.
Il participe, sans rôle hiérarchique, au Pôle Logistique (avec l'équipe Entretien, maintenance et sécurité).

Missions ou domaine d'intervention

- Assure la mise en œuvre de l'accueil, des inscriptions des adhérents dans le souci de créer un climat de confiance et une qualité d'accueil.
- Participe à la communication de l'association (en interne et en externe.)
- Assure les tâches administratives liées à la fonction logistique.
- Assure la responsabilité d'une caisse.

Description des tâches

- Accueil et inscription
  - Accueil physique de tout visiteur de CAP Sud : Information, orientation du public sur les services et activités de l'association, les services publiques et associations du quartier.

- Inscription à toute activité et gestion des encaissements.
- Contrôle des documents légaux et/ou nécessaires à ces inscriptions
- Gestion du logiciel AIGA NOE (réservation, facturation, encaissement)
- Gestion et mise en œuvre des réservations de salles
- Accueil téléphonique et gestion du standard.

- Communication
  - Gestion de l'espace accueil (affiches, tracts, documentation publique)
  - Gestion de l'espace affichage hall public
  - Rédaction et mise en forme de certains documents de communication à usage interne ou externe.
  - Gestion de la boîte mél « accueil » et dispatching des différents courriers.
  - Gestion du courrier papier à l'arrivée et au départ (enregistrement)

- Administratif :
  - Assistance à la rédaction de tous documents, rapports, documents d'assemblée générale etc.
  - Assure le secrétariat de la réunion générale d'Equipe
  - Gestion du stock et des commandes et du budget délégué aux fournitures de bureau.
  - Assure l'archivage de toute la documentation de CAP Sud et la gestion de cet archivage.
  - Assure la revue de Presse.
  - Assure l'interface entre l'association et les services techniques de la Ville de Poitiers (suivi des incidents, relevé des demandes, suivi des travaux et des réalisations)

- Gestion de la caisse
  - Gestion de l'ensemble des encaissements
  - Gestion des régies d'avances en espèces
  - Gestion de tous les paiements en espèces
  - Tenue du cahier de caisse, arrêté physique de la caisse.

Données spécifiques

- Responsabilités financières
  - Gestion de l'ensemble des encaissements, des dépenses, et gestion des avances (caisse espèces)

- Préparation des remises en banque et commande de la monnaie
- Responsabilité Humaines
  - Peut être amenée à encadrer des stagiaires
- Responsabilité des moyens et de la sécurité.
  - Responsabilité de la bonne gestion des outils mis à disposition pour l'exécution de sa mission.
  - Veille au respect des procédures de protection des biens de l'association ou qui lui sont confiés : Mises sous alarme, fermeture des portes etc.

Dimension relationnelle

- Relations internes :
  - Relation avec l'ensemble de l'équipe professionnelle de CAP Sud.
  - Participe à la réunion d'équipe générale.
  - Participe à la réunion bi mensuelle avec la direction
  - Relation avec les animateurs d'ateliers.
  - Relations avec les Administrateurs.
- Relations externes
  - Les habitants et plus particulièrement les Adhérents
  - Les fournisseurs
  - Les services techniques de la Ville de Poitiers ou de Grand Poitiers
  - Les associations qui interviennent sur le quartier
  - De manière générale tout visiteur.

Compétences nécessaires à l'exercice à l'emploi

- Savoirs
  - Maitrise des outils informatiques (suite Microsoft office, AIGA NOE)
  - Connaissance du plan comptable général et analytique nécessaire à la tenue de la caisse.
  - Connaissance du fonctionnement associatif
- Savoir faire
  - Gestion des communications téléphoniques

- Gestion de l’outil de messagerie informatique
- Etablir les bilans et comptes rendus d’activité à partir du logiciel NOE (en lien avec les bilans CAF)
- Gestion d’une caisse.
- Gestion du public en situation de crise.
- Sens de l’organisation

- Savoir être
  - Sens de l’écoute, capacité à la négociation
  - Faire preuve de discrétion et de diplomatie
  - Capacité au travail en équipe
  - Ponctualité
  - Capacité à faire face aux situations imprévues et au travail sous stress

IX) Organigramme de CAP Sud

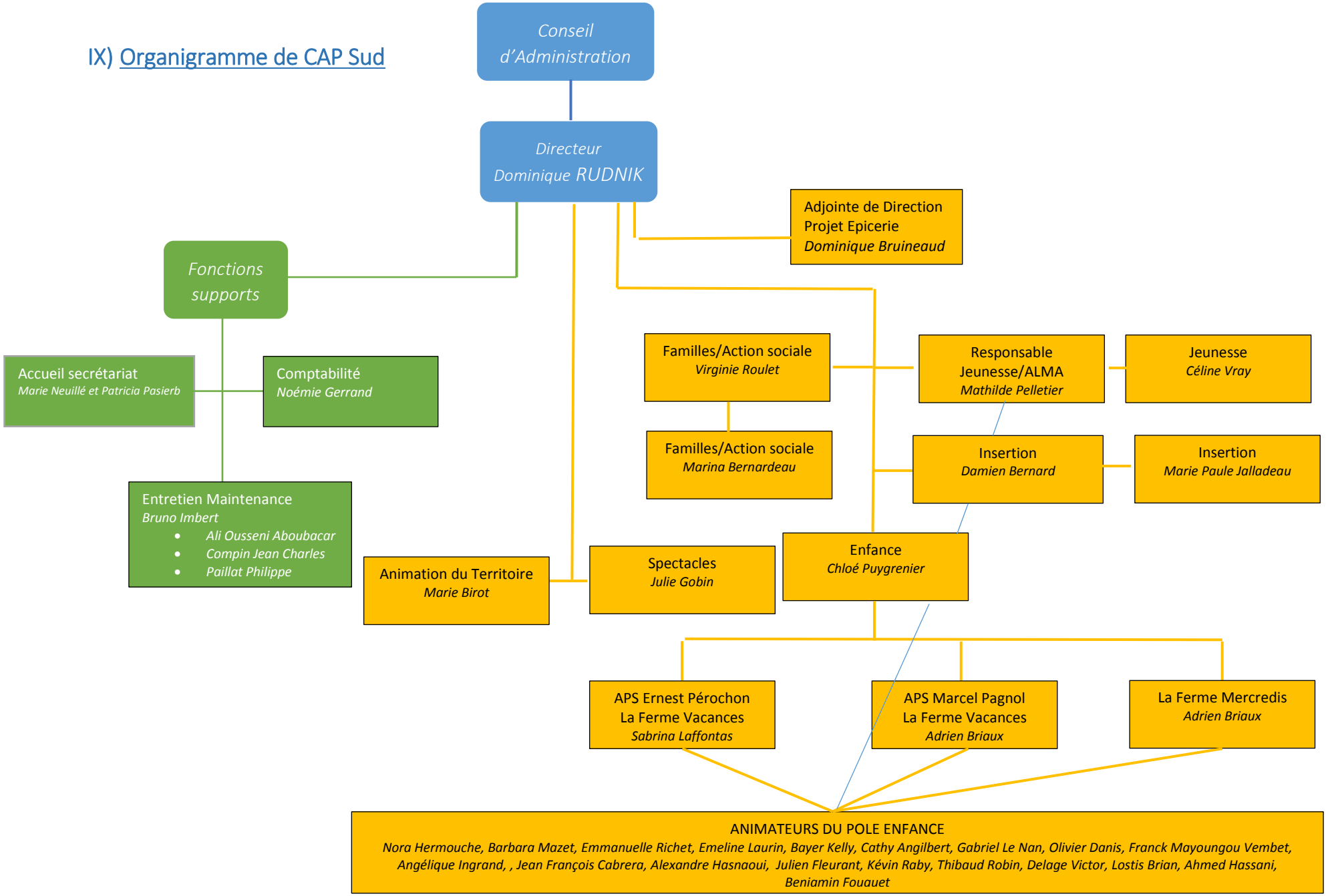

Projet 2017 - 2020

X) Le Projet de CAP Sud

1- Objet statutaire de CAP Sud

L'association Centre d'Animation de Poitiers Sud (CAP Sud) a pour objet statutaire :

- De contribuer à la promotion des individus et des groupes par l'éducation permanente sous toutes ses formes,
- D'être à l'écoute des aspirations de tous les habitants et des associations du quartier,
- D'être un lieu de rencontre pour tous les habitants,
- D'organiser tous services, activités et réalisations collectives à caractère social, culturel, éducatif, sportif, et de loisirs en favorisant le partenariat avec les associations du quartier,
- De gérer l'équipement socio-culturel et les locaux divers mis à disposition par la Ville de Poitiers,
- D'exercer une activité d'exploitation de lieux de spectacles, de production ou de diffusion de spectacles.

2- Les valeurs portées par CAP Sud

- Le droit au **respect** de la **dignité humaine**,
- La **solidarité** entre les individus,
- La **Laïcité**, qui s'entend comme l'expression d'une absolue neutralité vis-à-vis des croyances religieuses et le respect de l'agnosticisme et de l'athéisme,
- **L'Education Populaire** comme projet d'émancipation individuelle et collective au profit d'une **transformation sociale** plaçant l'humain au centre de ses préoccupations,
- Attaché à la **Mixité** comme facteur de lien social, CAP Sud promeut un **« vivre ensemble »** qui permet la construction d'une société dépassant le conflit, qui valorise **l'acceptation des différences** dans le respect de soi et d'autrui,
- **Une vie démocratique** qui s'appuie sur un **modèle participatif**. Celui-ci associe les adhérents, et au sens large les habitants de Poitiers Sud, à la définition, la mise en place et l'évaluation des projets.
- **Le Professionnalisme et la qualification** des équipes se traduisent par une part du budget consacrée à la formation qui dépasse les normes légales et conventionnelles.

L'association place **l'action collective** comme moteur de mise en œuvre de ses principes, néanmoins l'accompagnement individuel reste possible. La démarche de CAP Sud vise à être tout à la fois un lieu de **services** à la population, et un lieu **d'initiatives**, un lieu de construction de **projets** et enfin un lieu d'exercice d'une **citoyenneté** ouvert à toutes et à tous, avec une attention particulière à la prise en compte des aspirations, demandes, capacités à agir des personnes les plus isolées socialement, culturellement et économiquement.

3- La gouvernance associative.

Afin de conforter son modèle associatif, en Assemblée Générale Extraordinaire de mai 2012 le Centre d'Animation de Poitiers Sud a modifié ses statuts. Les innovations principales apportées aux textes originaux ont porté sur la durée des mandats au sein du Bureau de l'association (5 ans pour les postes de Président, secrétaire et trésorier) et la non-limitation du nombre d'administrateurs.

Cette modification souligne la volonté de l'association d'être gouvernée par un collège d'habitants, le plus représentatif possible de la population.

- Entre 2013 et 2016 le nombre d'administrateurs est passé de 13 à 22 membres dont les 2/3 de femmes. Le taux de présence aux réunions est de l'ordre de 80%.
- La démarche entreprise depuis 2012 d'accompagnement de l'épicerie sociale du quartier, son installation dans les locaux de CAP Sud, puis la gestion en directe de cette activité a permis l'accès au Conseil d'Administration de nouveaux administrateurs qui sont soit clients, soit bénévoles, soit clients et bénévoles.
- Depuis 2016, sont entrées au Conseil d'Administration deux femmes, primo arrivantes. Ces arrivées s'inscrivent dans la démarche d'ouverture et d'accueil de l'association. Elles marquent l'envie de voir toutes les diversités du quartier représentées au sein de ses instances.

Le Conseil d'Administration se réunit entre 6 et 10 fois par an, il élit en son sein un Bureau qui est chargé de la gestion opérationnelle de l'association. Il est composé de 10 membres (4 hommes et 6 femmes). Celui–ci se réunit de 9 à 12 fois par an

Des commissions « permanentes » et des commissions « spécifiques » complètent l'ensemble des instances associatives.

Deux commissions « permanentes » portent sur la gestion des ressources humaines et sur le suivi budgétaire de l'association. Elles sont composées d'Administrateurs, du Directeur, La Présidente de l'association est membre de la commission « Ressources humaines », la trésorière de la commission financière.

Des commissions « spécifiques », mixtes, elles peuvent associer Bénévoles/adhérents/Elus associatifs/expert/partenaires du territoire/personnels. Elles sont chargées d'éclairer et d'enrichir les débats du Conseil d'Administration. A titre d'exemple, la commission de suivi du DLA « référent famille action sociale et familiale », la commission « Projet social de territoire », la commission « convention pluriannuelle d'objectifs » ont été créées de 2013 à 2016. Elles se sont réunies plus de 12 fois sur cette période.

4- Thématiques transversales du projet de CAP Sud

CAP Sud est placé au carrefour de la commande publique et des aspirations/besoins des populations à partir du diagnostic du territoire. Ce dernier s'appuie sur les statistiques de l'INSEE, des enquêtes de satisfaction auprès des habitants, et des partenaires. Ce travail est mené en collaboration avec l'Université de Poitiers. De ce fait, ses champs d'interventions sont multiples :

- La santé : prise dans le sens du préambule de l'Organisation Mondiale de La Santé : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité».

  Santé communautaire : prévention, écoute, conseil et orientation

- La culture comme outil de développement de la citoyenneté qui intègre et dépasse le cadre des Beaux-arts tels que le théâtre, la peinture, la danse, la musique, les arts plastiques et aussi les traditions populaires.
- La co-éducation : pour CAP Sud ce terme désigne l'ensemble des actions qui permettent d'éduquer aux côtés des parents avec l'ensemble des acteurs éducatifs tels que l'éducation nationale, les groupes de pairs, les associations sportives et culturelles. Cette co-éducation se traduit sur notre territoire au travers des Accueils Collectifs de Mineurs et du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité. Il s'agit aussi des dispositifs d'aides et d'accompagnements de parents et d'enfants.
- L'accompagnement à la parentalité : Accompagnement des parents dans leur rôle de parent : éducation, santé, bien être, sécurité affective. C'est permettre aux parents d'agir collectivement, et d'agir dans les instances éducatives en tant que parents dans la société.
- Le sport : au sens d'une pratique d'activités physiques d'initiation et de découverte, sans compétition.
- L'insertion : il s'agit autant d'insertion sociale que professionnelle (jeunes en service civique, chantier de remobilisation) elle intègre les questions de Jeunesse, des Publics Migrants, et des personnes isolées qui peuvent nécessiter un accompagnement individualisé.
- L'accès aux loisirs : Pratiques collectives de loisirs qui favorisent les mixités sociale, intergénérationnelle et inter culturelle, en direction de tous les publics, pour tous les habitants du quartier sans exclusive, avec une politique tarifaire adaptée.
- La mixité : l'ensemble de nos actions concourent au vivre ensemble sur Poitiers sud.

5- Priorités pour les quatre prochaines années

Lors des rencontres organisées pour élaborer le Projet Social de Territoire de CAP Sud pour 2017/2020, des pistes de travail ont été soumises par des groupes de travail mixtes Habitants/Bénévoles de CAP Sud/Adhérents/Salariés.

Ces objectifs feront l'objet de développement d'actions ou de créations d'actions nouvelles pour les quatre prochaines années.

Thèmes Education, Parentalité, Scolarité

- Développer l'action de CAP Sud en prévention Santé Sexualité, Lutte contre les conduites addictives en direction des jeunes
- Développer des espaces de créativité et l'éducation aux médias pour les jeunes
- Travailler au développement d'une cohérence éducative entre tous les acteurs du territoire (notamment au sein de la Coordination Educative Territoriale)
- A partir du travail de concertation sur la fusion des Ecoles du quartier, interroger la place des parents au sein de CAP Sud, de l'Ecole et accompagner les parents face aux difficultés éducatives.

Thème insertion sociale et professionnelle

- Améliorer l'offre de service en matière d'information des personnes en besoin d'insertion sociale et professionnelle
- Développer en lien avec les acteurs spécialisés du territoire une fonction d'accueil et d'écoute pour redonner confiance et estime de soi aux habitants du quartier et aux jeunes tout particulièrement.
- Réduire les freins à la mobilité, en construisant avec les habitants des réponses innovantes pour améliorer la qualité des transports dans un quartier enclavé.

Thème accès aux loisirs et action culturelle

- Prendre en compte tous les publics dans nos actions
- Faciliter l'accessibilité financière.
- Aller vers et répondre aux attentes et besoins de la population en terme d'animations culturelles et d'accès aux loisirs.

Thème Bien vieillir à Poitiers sud, Santé Bien être, Alimentation

- Mettre en place un processus d'information afin de réduire les situations d'isolement
- Développer, une économie circulaire, de partage et de proximité à l'échelle du quartier.

- Faciliter l'émergence d'un réseau de mise en relation des habitants (dans les domaines du transport, de l'intergénérationnel, des espaces de partage)

6- Les actions mises en place par CAP Sud.

Elles doivent permettre l'atteinte des objectifs prioritaires et poursuivre le projet en tenant compte de l'évaluation réalisée. Elles se déclinent en service à la population, au regard des attentes décelées, des besoins d'une population changeante, elles laissent une large place aux projets et initiatives des habitants, en favorisant l'action bénévole et la promotion du pouvoir d'agir, et elles inscrivent notre projet vers une citoyenneté qui se veut animée et impliquante.

a. Les services à la Population.

Accueils collectifs de mineurs extrascolaires.

Soutenus par des projets pédagogiques élaborés conjointement entre les bénévoles, les professionnels, les parents et les enfants, CAP Sud propose un accueil pendant toutes les vacances scolaires pour les enfants et adolescents de 3 à 16 ans. Ces accueils font l'objet de convention de financement dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse. Trois accueils collectifs de mineurs sont proposés : la Ferme des Prés Mignons (Accueil socioculturel pour les enfants de 3 à 11 ans), L'ALMA (accueil de loisirs sociosportif pour les enfants et jeunes de 6 à 16 ans) l'accueil jeunes pour les jeunes de 12 à 16 ans.

La création en septembre 2016 d'un poste de responsable de l'action jeunesse et direction de l'ALMA marque la volonté de CAP Sud de développer l'animation auprès des jeunes de Poitiers Sud sur les quatre prochaines années.

Accueils collectifs de mineurs périscolaires.

En partenariat avec les Centres sociaux des 3 cités, CAP Sud a mis en place une expérimentation d'accueils périscolaires pour les enfants scolarisés sur les quartiers de Poitiers Sud et des 3 Cités. Sur Poitiers Sud, un accueil de loisirs prend en charge les enfants de 6 à 11 ans sur les écoles Marcel Pagnol élémentaire (pause méridienne et accueil du soir) et Ernest Pérochon élémentaire (accueil des matins et soirs et pause méridienne). Cette expérimentation fera l'objet d'annexes pédagogiques et financières à la présente convention d'objectifs.

Les mercredis après-midi, les trois accueils de loisirs (Ferme des Prés-Mignons, ALMA, accueil « jeunes ») assurent un accueil pour les enfants et jeunes âgés de 4 à 16 ans. Au-delà de ce service de garde, ils ont pour objectifs pédagogiques : l'épanouissement, le bien être de l'enfant, le bien vivre ensemble, les apprentissages à l'autonomie, le plaisir de la découverte et la prise d'initiative des enfants et des jeunes.

Accompagnement à la scolarité.

La Charte Contrat Local Accompagnement à la Scolarité est mise en place en associant les parents et l'ensemble des acteurs éducatifs et sociaux. Elle se traduit par un ensemble d'actions d'aides aux devoirs, d'apports méthodologiques, d'activités culturelles et plus généralement une pédagogie de détour visant à redonner confiance à l'enfant et au jeune.
Le C.L.A.S encourage le goût de la culture la plus diversifiée, l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir. Il s'attache à renforcer, grâce à une attention personnalisée au sein de groupes restreints, le sens de la scolarité, la confiance des enfants et des jeunes dans leurs capacités de réussite.

Ateliers de pratiques amateurs

C.A.P Sud propose des ateliers de pratiques amateurs pour adultes : Badminton, Batucada, Yoga, Pilates, Tricot, Couture… Deux « types » de pratiques peuvent se distinguer : Certains sont des ateliers d'apprentissage de pratiques encadrés par des professionnels et d'autres sont en autogestion, avec un bénévole responsable du groupe. L'échange et la convivialité sont de rigueur. Les ateliers sont en développement constant à C.A.P Sud. Ils permettent aux adhérents de prendre part à l'activité de la maison de quartier et de favoriser leur prise d'initiative.

Sorties et séjours famille

Tout au long de l'année sont proposés des séjours courts (2/3 jours) et des sorties à la journée. Ils peuvent être : culturels, sportifs ou de loisirs, de proximité ou plus éloignés du quartier. Proposés pour tous les habitants du quartier (familles, personnes seules, séniors…) ils ont pour objectifs le partage, la relation familiale par l'accès aux loisirs, se faire plaisir, en tant que parents et pour ses enfants.

Cette offre se veut être équilibrée et accessible à tous afin de développer le vivre ensemble entre les habitants et de favoriser la construction des liens sociaux.

b. Les Projets et initiatives

Epicerie solidaire

L'Epicerie s'inscrit dans le dispositif d'aide alimentaire de Poitiers coordonné par le CAPEE. Le projet développé par CAP Sud a initié un nouveau droit d'accès pour des clients orientés par les travailleurs sociaux (CCAS, Conseil Départemental de la Vienne, UDAF, CAF, MLI) Plus d'une centaine de familles sont clientes sur des durées de 3 à 12 mois. Celles-ci sont déterminées par les travailleurs sociaux prescripteurs en fonction de critères de revenus. *L'Epicerie* est un lieu d'exercice du bénévolat qui favorise l'action des habitants, qu'ils soient bénéficiaires ou non, et permet les croisements intergénérationnels.

Chantier de remobilisation

La finalité de ce projet est de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en situation de vulnérabilité. Nos objectifs sont : le développement de savoir-faire et de savoir-être, l'avancement d'un projet personnel et professionnel, le développement de la citoyenneté. Les différents freins à l'emploi proviennent de difficultés sociales diverses telles que : la déscolarisation précoce, la résidence sur un territoire prioritaire, la rupture avec les dispositifs de droits communs, l'absence de diplômes, le faible niveau de qualification, la délinquance. Au travers d'un engagement de 7 mois en mission de service civique, l'association leur propose de soutenir la vie associative locale par le biais d'un chantier collectif, de suivre une formation civique et d'engager des démarches pour eux-mêmes. Cette action est le fruit d'un accompagnement individuel qui s'appuie sur le travail en réseau avec des acteurs du territoire.

Festival « Ecoutez voir ! à Poitiers Sud »

Les objectifs de ce festival sont de faciliter l'accès au spectacle vivant, pour tous et de proposer une programmation exigeante et éclectique. Les caractéristiques de ce festival sont : la gratuité, le « Hors les murs », les productions « amateurs » et professionnelles, la pluridisciplinarité des propositions artistiques, les formes courtes. Fruit d'une collaboration entre C.A.P Sud et le Conservatoire à Rayonnement Régional de Grand Poitiers, le festival réunit les associations et les structures de Poitiers Sud afin de construire collectivement cette aventure. Pour un développement des « spect'acteurs » le festival fonctionne à l'énergie bénévole.

Fêtes et animations de quartier

Des animations de quartier ponctuent l'année : La fête de quartier, Carnaval, La fête de fin d'année, Ecoutez-voir à Poitiers Sud !, Repas de quartier. Ces temps forts sont destinés à tous pour que les habitants se croisent, se rencontrent, discutent, partagent… Ces manifestations, organisées avec de nombreuses structures partenaires permettent à ces dernières de mieux se connaitre et travailler ensemble autour d'une action partagée.

1 2 3 Soleil

Un évènement festif commun et fédérateur aux deux groupes scolaires maternels et élémentaires du quartier de Poitiers Sud. Cette journée, placée sous le signe de la convivialité, du partage et du bien - vivre ensemble est l'occasion pour les enfants, le temps d'une parenthèse enchantée, de se rencontrer, et de présenter leurs spectacles de fin d'année…

Elle est marquée par la forte mobilisation de l'association de parents d'élèves de l'Ecole Marcel Pagnol, et des deux groupes scolaires du quartier.

Diffusion de Spectacles vivants en salle

La salle de spectacles de CAP Sud accueille des spectacles de différentes esthétiques artistiques et principalement de théâtre (équipement en matériel de sonorisation très réduit). L'objectif est de proposer des spectacles hétéroclites, pour tous les publics, accessibles au plus grand nombre et dont le sujet, la forme et le fond sont pertinents dans cet espace.

La programmation est à double entrée : en soutien à un sujet traité dans la structure par un acteur de l'association (semaine à thème, temps festif et collectif..) et dans une volonté de découverte, d'ouverture d'esprit elle est proposée à la médiation de tous les acteurs de CAP Sud. Depuis 2 ans, l'accent est porté sur le jeune public et le public adolescent, que ce soit dans la programmation ou par des actions de médiation : visite de la salle du côté technique, accueil des soirées spectacles par un groupe du secteur jeunes…

Co production et accueil en résidence de compagnie professionnelle

Le dispositif régional de co-production a permis d'accompagner des compagnies artistiques régionales dans la création de spectacle dont le sujet, la forme, nous semblaient en accord avec les valeurs que nous défendions au sein de l'association : accès à la culture pour tous, respect de l'autre et des différences, citoyenneté. C'est un véritable atout pour notre structure, nous souhaitons faire perdurer ce type d'accueil et d'accompagnement.

L'accueil en résidence peut varier de quelques jours à un mois (selon les conventions). Ce temps permet une immersion totale d'une compagnie au sein de la maison de quartier, et une rencontre avec les habitants, dont la diversité est une richesse pour chacun.

Des actions de médiation sont souvent mises en place pendant les résidences. Ce travail est fait en collégialité avec les différents acteurs de CAP Sud si ces actions de médiation ne sont pas une finalité, elles sont souvent pertinentes et porteuses d'échanges riches.

Les sorties culturelles

Tout au long de l'année des sorties sont proposées dans d'autres structures culturelles (par exemple le TAP, la M3Q, le CA Beaulieu, le CSC de la Blaiserie) ou d'autres dispositifs (comme les PDGD). Elles permettent de proposer aux habitants de tout âge des découvertes, d'autres lieux de programmation et des spectacles que leur maison de quartier ne propose pas. Ces sorties, complémentaires de notre offre de spectacles sur CAP Sud permettent une mobilité des publics, et un accompagnement auprès de ceux qui sont les plus éloignés de ce type de loisirs.

Grain's de loisirs

Pour une économie locale solidaire et circulaire, « grain's de loisirs » a pour but de valoriser les compétences des habitants.

En contrepartie de son engagement, chaque habitant peut profiter des activités et services proposés par CAP Sud en échange de son temps à partir de critères élaborés chaque année.

Faire partie des ateliers « Grain's de Loisirs » permet ainsi de sortir, de bénéficier d'un réseau d'entraide et de prendre conscience que l'on peut offrir à d'autres personnes et recevoir en retour.

Bourses aux vêtements et jouets

C.A.P. Sud propose deux Bourses Petite Enfance par an. Ces Bourses s'inscrivent dans l'économie circulaire. Elles visent à lutter contre les gaspillages, à faire profiter à la population d'objets de seconde main et peu chers, et permettent une mobilisation importante de bénévoles. Co organisées par des bénévoles et une salariée, elles permettent de vendre des vêtements d'enfants de 0 à 14 ans, du matériel de puériculture et des jouets, mais aussi de s'équiper ou se rééquiper à petits prix.

c. Citoyenneté

Accueil de jeunes en service civique

C'est une opportunité pour des jeunes d'horizons très différents, sans forcément de qualification de trouver une place, un espace de participation à la vie de la cité. Au travers de leur engagement, leur mission permet une première approche du monde du travail, au travers de

l'apprentissage de règles, de savoir-faire, de savoir être. On observe que le service civique permet l'épanouissement de jeunes adultes. C'est pour certains la possibilité d'expérimenter, voire de confirmer un projet professionnel y compris à CAP Sud. La fonction de tutorat, d'accompagnement, facilite l'avancement de leur projet d'avenir. Pour d'autres, la mission est assimilée à un travail avec de premiers revenus. C'est parfois l'unique solution pour pouvoir répondre temporairement aux besoins de première nécessité.

Débats citoyens

Le projet de CAP Sud est de se saisir de multiples opportunités pour organiser régulièrement des débats citoyens. Réaliser un film suivi d'un débat sur la question de l'insertion sociale et professionnelle, participer à des échanges de jeunes européens, s'exprimer sur le débat national sur la question éthique de la fin de vie sont autant d'occasions pour les habitants de trouver une place et se sentir légitimes à l'exercice de la citoyenneté.

Soutien à la vie associative

C.A.P Sud apporte son soutien aux associations qui en font la demande à travers différents types de prestations : soutien au fonctionnement associatif, prêt de salles et de matériels, soutien technique lors de manifestations. Notre *Chantier de remobilisation* apporte son soutien aux associations locales, il permet de donner une plus-value aux projets associatifs en apportant de l'aide, du temps et valorise les jeunes du quartier au travers de leur engagement.

Promotion du bénévolat et soutien à la prise d'initiative d'habitants

C.A.P Sud est depuis 2 ans dans une démarche d'accueil et de fidélisation des bénévoles au sein de la maison de quartier. Chaque bénévole en fonction de ses compétences, de son temps et de ses envies apporte son soutien aux professionnels et est force de propositions. L'équipe de salariés est également à l'écoute des propositions nouvelles et des initiatives des habitants. Nous assurons alors la coordination du projet. Nous inscrivons notre démarche dans le cadre du développement du Pouvoir d'Agir des Habitants. Ainsi le développement du projet de l'Epicerie est le fruit d'un travail concerté qui a associé des clients, des administrateurs habitants et des professionnels de CAP Sud. Un travail de diagnostic et d'enquête a été mené par ce groupe, il a donné lieu à la rédaction d'un projet, validé par la collectivité et mis en place à partir de février 2016. C'est fort de cette méthode et de cette approche que nous souhaitons participer au projet de fusion des écoles du quartier initié par la Ville de Poitiers.

Coordination éducative territoriale

Réunion des acteurs de l'éducation des enfants et jeunes des quartiers de Poitiers sud, ce dispositif est un lieu de croisement, de partage de problématique, de diagnostic local. Des initiatives telles que « 1 2 3 soleil », le « CLAS famille/Parents » ou le PEAC « CAP sur SCENE » y sont nées. Le diagnostic d'absence de mixité dans les écoles du quartier qui a été porté par cette instance à amener le travail en cours pour lequel la municipalité a confié à CAP Sud une mission d'accompagnement.

Diagnostic et suivi du projet de fusion des écoles du quartier

Cette mission confiée à CAP Sud par la Ville de Poitiers en novembre 2016, doit permettre à la collectivité de mettre en place, à l'échelle du quartier, une mixité dans les écoles élémentaires et maternelles. Nous allons organiser un cycle de consultation de toutes les parties prenantes, au premier rang desquelles les parents, mais aussi les enseignants, les agents du service public de restauration, les animateurs, les partenaires de l'Ecole. Notre objectif est de remettre un diagnostic faisant état des convergences, des divergences, les points d'accords et de désaccords pour émettre un cahier des charges qui prenne en compte les attentes du quartier.

Nous nous inscrivons dans l'ensemble du dispositif, nous serons présents tant aux comités de Pilotage qu'aux différents comités techniques, et nous veillerons à accompagner les parents d'élèves tout au long de cette démarche.